

L'AVOCETTE

2001 - 25 (3) pages 41 à 84

ISSN 0181-0782

- Avifaune nicheuse des Hardines : un recensement pour la saison 1999.
- Première observation d'un Accenteur alpin *Prunella collaris* dans l'Oise.
- Observations d'un Hibou petit duc scops *Otus scops* en forêt d'Ermenonville (Oise) en 1999.
- Les bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoîte (02) : site de nidification de l'Avocette élégante *Recurvirostra avocetta* et de l'Echasse Blanche *Himantopus himantopus* en 2000.
- Occupation temporaire d'une gravière en exploitation par la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* en Vallée de l'Oise près de Ribemont (Aisne).
- La Rémiz penduline *Remiz pendulinus* dans l'Oise.
- L'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* en forêt d'Ermenonville (Oise).
- Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernants en région picardie. Hiver 2000 – 2001.



XL

Picardie Nature

L'AVOCETTE - 2001 - 25 (3)

SOMMAIRE

Pages 43 à 58 :

Avifaune nicheuse des Hardines : un recensement pour la saison 1999.
Par Nadia de la PERCHE

Pages 59 à 60 :

Première observation d'un Accenteur alpin *Prunella collaris* dans l'Oise.
Par Yves BAS

Pages 61 à 63 :

Observations d'un Hibou petit duc scops *Otus scops* en forêt d'Ermenonville (Oise) en 1999.
Par Jean Luc BARRAILLER

Pages 64 à 66 :

Les bassins de décantation d'Origny-Sainte-Benoîte (02) : site de nidification de l'Avocette élégante *Recurvirostra avocetta* et de l'Echasse Blanche *Himantopus himantopus* en 2000.

Par Frédéric NOEL et Hélène ARBOUCH

Pages 67 à 69 :

Occupation temporaire d'une gravière en exploitation par la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* en Vallée de l'Oise près de Ribemont (Aisne).

Par Rémi FRANÇOIS

Pages 70 à 72 :

La Rémiz penduline *Remiz pendulinus* dans l'Oise.

Par Pierre et Marc SENGEZ

Pages 73 à 77 :

Le Merle à plastron *Turdus torquatus* dans l'Oise au printemps 1998.

Par Marc SENGEZ

Pages 78 à 81 :

L'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* en forêt d'Ermenonville (Oise).

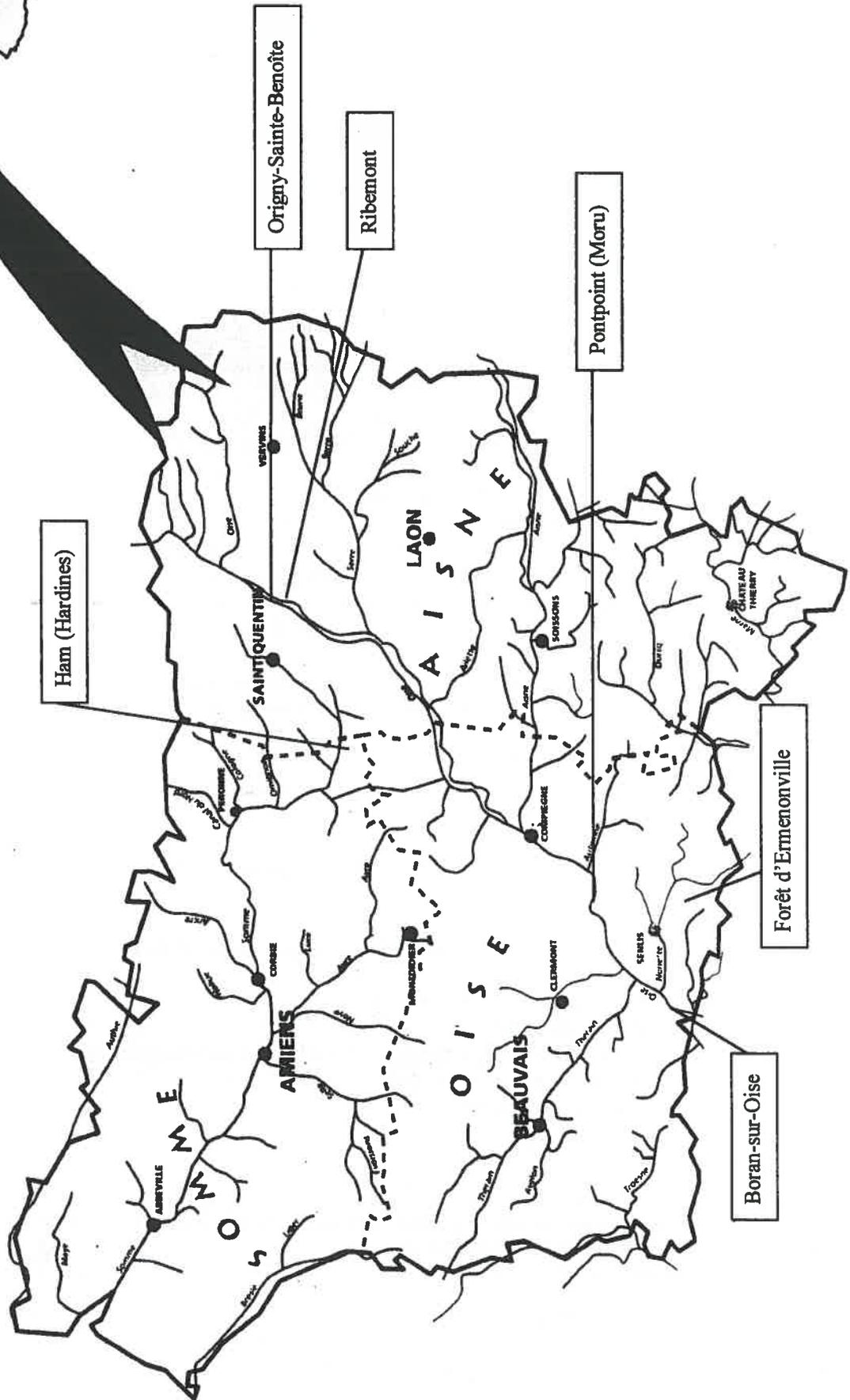
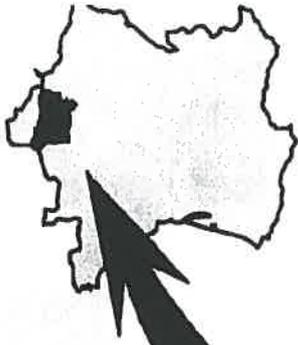
Par Jean Luc BARRAILLER

Pages 82 à 84 :

Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernants en région picardie. Hiver 2000 – 2001.

Par Xavier COMMECY

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature - 14 place Vogel - B.P.835 - 80000 AMIENS
Directeur de publication : Xavier COMMECY
Conception et mise en page : Guillaume PETIT-RENAUD
Dessins : Cédric LOUVET (couverture)
Tirage : 200 exemplaires - Prix d'un numéro : 60 francs
Dépôt légal : Préfecture de la Somme - FR ISSN 0181 - 0782
Impression : CAT G. COUTHON - Amiens



AVIFAUNE NICHEUSE DES HARDINES :

UN RECENSEMENT POUR LA SAISON 1999.

Par Nadia de la PERCHE

INTRODUCTION

Ce travail sur les Hardines retrace la saison de reproduction pour l'année 1999. Il constitue le premier panorama sur le sujet et vise :

- à fournir un relevé qualitatif et quantitatif des oiseaux nicheurs.
- à définir le rôle des Hardines dans ce domaine.

Cet état des lieux pourra servir de base à des comparaisons ultérieures.

I MILIEU ET METHODE

A LE MILIEU

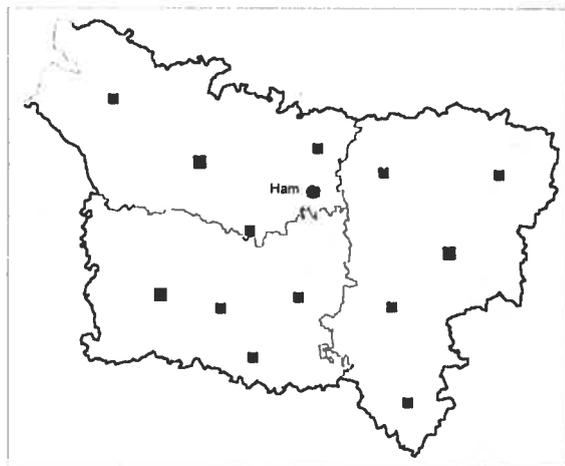


Fig. 1

Situation générale (fig. 1) : Anciens marécages tourbeux de la Haute vallée de la Somme, les Hardines occupent une superficie de 32 hectares à l'Ouest de Ham. Le maraîchage y est pratiqué dès le Moyen Age. (BACROT non daté)

La zone étudiée d'un total de 15,5 hectares (fig. 2) se situe dans la partie sud des Hardines. Elle est bordée au nord-ouest par la rivière Somme et sur les marges sud et est par des habitations. Les limites nord et est passent en plaines Hardines.

Relevé des milieux et descriptions des entités.

Une carte (fig.2) a été dressée en cours d'étude en me repérant grâce : aux contours des parcelles du plan cadastral y compris la mise à jour très

récente et au plan d'occupation des sols du rapport BACROT. Cette carte schématise l'état du milieu au moment du présent travail.

En fonction du but poursuivi et forte de mon expérience acquise au Maroc (DE LA PERCHE 1981), j'ai retenu 6 entités dont les superficies ont pu être calculées, plus une, traitée à part : les fossés humides.

Description des diverses entités par ordre de superficie décroissante.

1-Les Hardines cultivées : 8,7 ha soit 55,9% de la totalité.

Sous ces termes sont regroupés :

- des jardins maraîchers parsemés de cabanes avec piquetage assez régulier de feuillus et de conifères ; des rideaux d'arbres et des haies le plus souvent peu élevées. Ils forment l'essentiel de cette entité.

- des jardins d'agrément avec pelouses bordant les maisons et les étangs ; des reliquats de verger.

Les Hardines cultivées occupent principalement la moitié est de la zone étudiée, c'est un milieu ouvert.

2-La zone boisée : 2,2 ha soit 14,5 % du total.

Elle forme un continuum d'une vingtaine de mètres de hauteur moyenne avec pour principales essences : des Peupliers *Populus sp.* tout au nord (environ 0,15 ha) et pour le reste des Saules blancs *Salix alba* majoritaires en mélange avec des Frênes *Fraxinus excelsior*, des Aulnes *Alnus glutinosa* etc. et quelques vestiges de verger au sud et à l'ouest.

La strate buissonnante est bien développée avec Lierre *Hedera helix* et ronciers et par endroits de la végétation aquatique dense.

Elle est envahie par une mégaphorbiaie à Orties *Urtica dioica* de plus de 1,5 mètre et devient très fermée à la pleine saison de reproduction.

Cette zone boisée connaît un gradient de densité croissante du nord au sud : la petite peupleraie comportant une strate buissonnante clairsemée et la partie sud n'ayant pas été exploitée depuis une trentaine d'années (M. VERMONT com. pers) abrite des chablis. Partout on retrouve de vieilles souches.

Cette entité est à l'ouest.

3-Les roselières : 1,7 hectare soit 11,1 % du total.

Elles se développent en ligne dans les fossés humides (cf. infra) ou en nappes. Ces dernières sont localisées surtout dans la partie sud, tandis que les premières sont disséminées à travers l'ensemble des Hardines. Elles sont organisées en roselières pures ou bien mêlées à des plantes herbacées (Grande consoude *Symphytum officinalis*, Reine des prés *Filipendula ulmaria*, Cirse *Cirsium sp.* etc.) avec des arbres (Saules), arbustes et buissons.

Les Phragmites *Phragmites australis*, atteignant 2 mètres, constituent l'immense majorité de ce milieu ; toutefois ils sont remplacés dans les zones ombragées - notamment la zone boisée - par des Typhas *Typha latifolia* accompagnés d'Iris jaunes *Iris pseudacorus* et n'y forment pas de véritables nappes. Des Carex sont présents à certains endroits.

4-Les broussailles : 1,6 ha soit 10,7% du total.

Cette catégorie regroupe les friches non boisées avec parfois quelques arbres ou arbustes voire des roseaux espacés. Elles sont dispersées à travers l'ensemble du terrain et comportent une strate herbacée souvent fauchée en cours de saison.

5-Les pâtures : 0,9 ha soit 5,8% du total.

Bordées d'arbres, de ronciers, de fossés humides et non exploitées ces dernières années. Elles ont joué en l'absence de fauche et de bétail lors du présent travail, un rôle de prairies grâce à

une végétation herbacée dense de plusieurs décimètres, on y trouve surtout des Renoncules, des Ombellifères, des Rumex, des Graminées etc.

Elles constituent une sorte de zone tampon au centre des Hardines entre la zone boisée et les Hardines cultivées.

6-Les étangs : 0,29 ha soit 1,8% du total.

Situés à l'ouest, ils entrent pour une faible partie dans la zone étudiée.

7-Les fossés humides

Parfois bordés de Saules têtards isolés ou en rangée, ou dont il ne subsiste que les souches ; ils ont un rôle de drainage tissant un réseau extrêmement ramifié à travers l'ensemble de la zone de travail. Certaines portions sont en voie de comblement. Il aurait été très malaisé, avec les moyens dont je disposais de les relever pour obtenir leur superficie. Celle-ci est en fait incluse dans chacune des entités décrites ci-dessus.

La longueur des principaux fossés remplis d'eau dépassait les 4,5 km en avril 99.

En conclusion, les Hardines constituent une mosaïque complexe très originale dans laquelle les milieux se juxtaposent et s'interpénètrent formant d'innombrables lisières (écotones) favorables à la diversité de l'avifaune.

Fig 2 : Zone d'étude et relevé des milieux

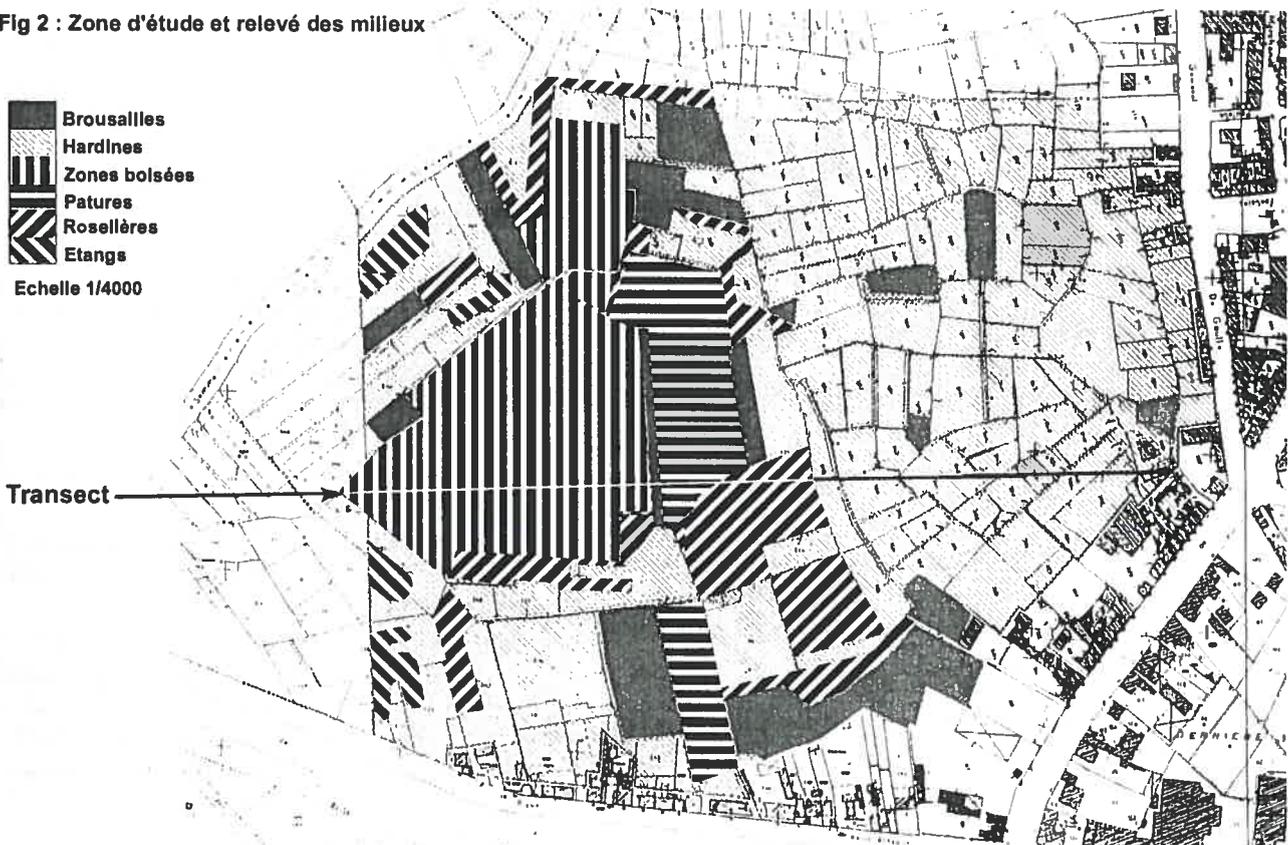


Tableau 1	Températures moyennes en degrés Celsius		Précipitations en mm	
	T° moyenne pour l'année	T° moyenne de janvier à juillet	Hauteur des précipitations pour l'année	Hauteur des précipitations de janvier à juillet
Période de référence 1970/1999	9,9	9,4	689,3	394,1
Année d'étude : 1999	11,0	10,8	768,7	361,5

Conditions météorologiques.

La lecture du tableau 1 montre que dans son ensemble l'année 1999 a été plus chaude et plus pluvieuse par rapport à la période de référence. Cependant si on calcule les températures moyennes et les hauteurs des précipitations de janvier à juillet - car au-delà la reproduction des oiseaux est très avancée sinon achevée - on constate que la reproduction en 1999 s'est déroulée dans des conditions plus chaudes (10,8 ° contre 9,4 °) mais moins pluvieuses (361,5 mm contre 394,1 mm).

Météo France (station de Fontaine-les-Clercs) a fourni gracieusement les données à l'origine du tableau 1.

Qualité de l'eau.

Une étude réalisée par le collège Victor Hugo de Ham sous la direction de M LARIVIERE a montré qu'elle était satisfaisante (com. orale A.G. de l'Association de Sauvegarde et de Défense des Hardines du 11/03/2000).

B METHODE

Le recensement a été effectué par la méthode classique des plans quadrillés (BLONDEL, 1969 ; BLONDEL, 1965 ; CHESSEX & RIBAUT, 1966 ; FROCHOT, 1975 ; POUGH, 1950 ; THEVENOT 1982 ; BOURNAND et ARIAGNO 1969) dans l'espace de 15,5 hectares décrit plus haut et dénommé quadrat.

La zone recensée a été choisie de façon à ce que tous les types de milieux soient représentés et l'accessibilité la plus aisée possible. Celle-ci peut être entravée par les fossés de drainage, des clôtures, et dans la zone boisée par la fermeture du milieu à mesure de l'avancement de la saison. Aussi a-t-il été nécessaire de compléter les relevés, dans cette zone boisée, par des points d'écoute - toujours réalisés au cœur de cette zone et au même endroit - d'une vingtaine de minutes (4 en tout : les 28 avril ; 7 mai ; 24 mai et 25 juin).

Un total de 22 sorties a été effectué du 10 mars au 6 juillet.

Répartition des sorties de mars à juillet :

Mars : 10-14-27-28 ; Avril : 6-9-11-16-25-28 ;

Mai : 2-7-13-16-24-30 ; Juin : 16-23-25 ;

Juillet : 3-4-6

Lors de chaque visite, menée dès le lever du jour, durant les premières heures de la matinée, les données étaient recueillies sur un plan au 1/3000 environ avec quadrillage de 100x100 mètres.

Il s'agissait de pointer, à l'endroit exact, essentiellement les postes de chants, mais également tout autre indice significatif pour la reproduction.

Ensuite grâce au relevé ainsi obtenu pour une visite, je reportais sur une seule carte, par espèce, les résultats des visites successives.

Cette méthode permet d'établir le nombre de mâles cantonnés par espèces sur l'ensemble du quadrat. Il sera discuté plus loin des limites inhérentes à ce genre d'approche. Au préalable il est nécessaire de définir la notion de canton.

Les oiseaux, principalement les mâles, pendant la reproduction, défendent, un territoire restreint, à proximité du nid et dont celui-ci occupe (théoriquement) le centre. Cet espace correspond au canton et ne doit pas être confondu avec le domaine vital beaucoup plus vaste et dans lequel les individus recherchent leur nourriture et celle de leur progéniture.

Cette défense du canton est opérée par les mâles chanteurs à partir de postes auxquels ils sont fidèles. Il est donc possible en les repérant précisément de dénombrer les oiseaux nicheurs d'un milieu, puisque, en principe, un mâle chanteur correspond à un couple.

Pourtant, de nombreux travaux (FERRY & FROCHOT, 1968 ; FROCHOT, 1971) ont montré qu'il peut exister des mâles célibataires chanteurs et par ailleurs on sait que certaines espèces peuvent être polygames comme le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* ou pratiquent à l'occasion la polygynie tel l'Accenteur mouchet *Prunella modularis*. Dans ces cas le nombre de couples est délicat à déterminer.

De plus la détection des oiseaux est fonction de chaque espèce avec des portées de chant variables et des comportements propres à chacune d'elles.

D'autre part, dans les Hardines, le phénomène de lisière amène les oiseaux à se déplacer beaucoup y compris les nombreux oiseaux ne nichant pas sur place mais venant s'y nourrir : Choucas des tours *Corvus monedula*, Etourneaux

sansonnets *Sturnus vulgaris*, Moineaux domestiques *Passer domesticus*, migrateurs de passage etc.

Enfin en limites de quadrat, surtout pour ses marges nord et ouest, il a été parfois délicat de savoir si un canton était hors quadrat ou s'il chevauchait cette limite ; et lorsque cette dernière occurrence s'est avérée, j'ai comptabilisé seulement un demi canton.

Ainsi, bien que la méthode des quadrats soit reconnue comme la plus adaptée à la réalité, ces remarques viennent à l'appui d'une vigilance et d'une prudence constantes pour affirmer l'existence d'un canton et tant que le nid n'a pas été découvert on demeure dans le domaine du canton hautement probable. A l'inverse la recherche systématique des nids aurait des conséquences opposées aux objectifs de protection de la nature par la dévastation des habitats. Fort heureusement, la question ne se pose pas vraiment, tant la découverte de l'ensemble des nids d'un milieu étudié serait laborieuse.

Mode de détermination des cantons.

Quand le nid n'a pas été trouvé, elle a été opérée au cas par cas en tenant compte :

1 – de la fidélité d'un oiseau à un même poste de chant ou dans sa région immédiate, avec utilisation pour les situations complexes d'une grille d'analyse en plus de la « carte espèce ».

2 – des contacts simultanés : lorsque plusieurs oiseaux de la même espèce établissent leur nid dans un même milieu, ils répondent aux chants de leur(s) voisin(s). Le pointage des contacts simultanés est alors très utile et particulièrement significatif pour détecter la présence de plusieurs individus. De même une attaque entre deux oiseaux conspécifiques peut révéler une frontière entre cantons.

3 – et naturellement, du comportement spécifique en général.

Cette démarche sera illustrée par le cas de la Fauvette grisette *Sylvia communis*.

Validation des cantons de la Fauvette grisette

La Fauvette grisette est un migrateur transsaharien. Cette année, les premières sont arrivées le 25 avril.

Cet exemple a été choisi parce qu'il a été l'un des plus délicats à analyser du fait que cette Fauvette bouge beaucoup et que les cantons se jouxtaient avec certainement des chevauchements le long des zones de contact.

J'ai rapidement constaté que le report des données sur la carte « Fauvette grisette » (fig. 3) aboutirait à un document trop touffu. C'est pourquoi j'ai utilisé une grille d'analyse dans laquelle les observations ont été récapitulées au fur et à mesure (fig. 4).

a- La carte « Fauvette grisette » : une version simplifiée est présentée : y sont pointés des

événements très significatifs figurés à l'origine en couleur avec les dates correspondantes de la même couleur. La lecture montre des points dispersés au nord et un regroupement au sud dans lequel il était – à première vue – malaisé d'individualiser les cantons.

b- La grille d'analyse : sur la carte, j'avais obtenu 5 cantons possibles – numérotés de 1 à 5. Dans la grille ils sont représentés chacun par une colonne avec en regard les dates de recensement.

La présence de l'oiseau est signalée par un trait horizontal. De la sorte on peut repérer pour chaque canton le début de son occupation et la permanence de celle-ci.

c- Résultats en combinant la grille et la carte :

1) Le canton n°5 situé au nord s'est révélé douteux puisque du 28.4 au 6.7 seulement 4 contacts ont été répertoriés au même endroit et à des dates éloignées pour 3 d'entre eux (2.5 ; 30.5 et 6.7). Il pourrait s'agir d'un oiseau venu d'ailleurs, d'un mâle célibataire ou d'un des oiseaux nichant effectivement dans la zone d'étude.

2) Dans la partie sud : le problème se posait de savoir si j'avais affaire à 3 ou 4 chanteurs.

Des contacts simultanés avec 4 chanteurs chaque fois, une 1^{ère} fois le 13.5 puis une seconde le 23.6 dans une configuration spatiale quasi identique (Fig. 3) conjugués à l'occupation permanente dans le temps (Fig. 4) ont permis de valider les cantons 1 à 4

On observe par ailleurs que le cantonnement s'est déroulé de fin avril à la 1^{ère} semaine de mai. – du 25.4 au 7.5 – dans l'ordre suivant : 3-1 et 2-4.

3) Enfin, les points isolés, restants sur la carte, pourraient entrer dans le cadre des hypothèses avancées à propos du canton n°5, mais aussi correspondre à des migrateurs de passage pour les contacts de début de saison.

4) Au plan général ces résultats confirment la tendance chez cette espèce à former des colonies lâches.

Remarques à propos de la figure 4 :

1- La présence de l'oiseau est signalée par un trait horizontal.

2- Le repérage du lieu où l'oiseau a été observé est consigné par les coordonnées alphanumériques du découpage 100m X 100m réalisé sur la carte. Lorsque des coordonnées sont entre parenthèses cela signifie que l'observation s'est produite en limite de 2 carrés. Exemple : le 16/5 EF(FG) – 5 ; 6 : la limite est la ligne F. Une flèche indique un déplacement et sa direction.

3- Le 24/5 : la présence de l'oiseau dans le canton 4 n'a pu être assurée avec certitude. Elle est de ce fait figurée en pointillés.

4- Le 30/5 : les contacts simultanés ont eu lieu entre les cantons 1 et 2 ou 2 et 3.

5- Le 6/7 : le canton n°5 est entre parenthèses car il n'a pas été validé.

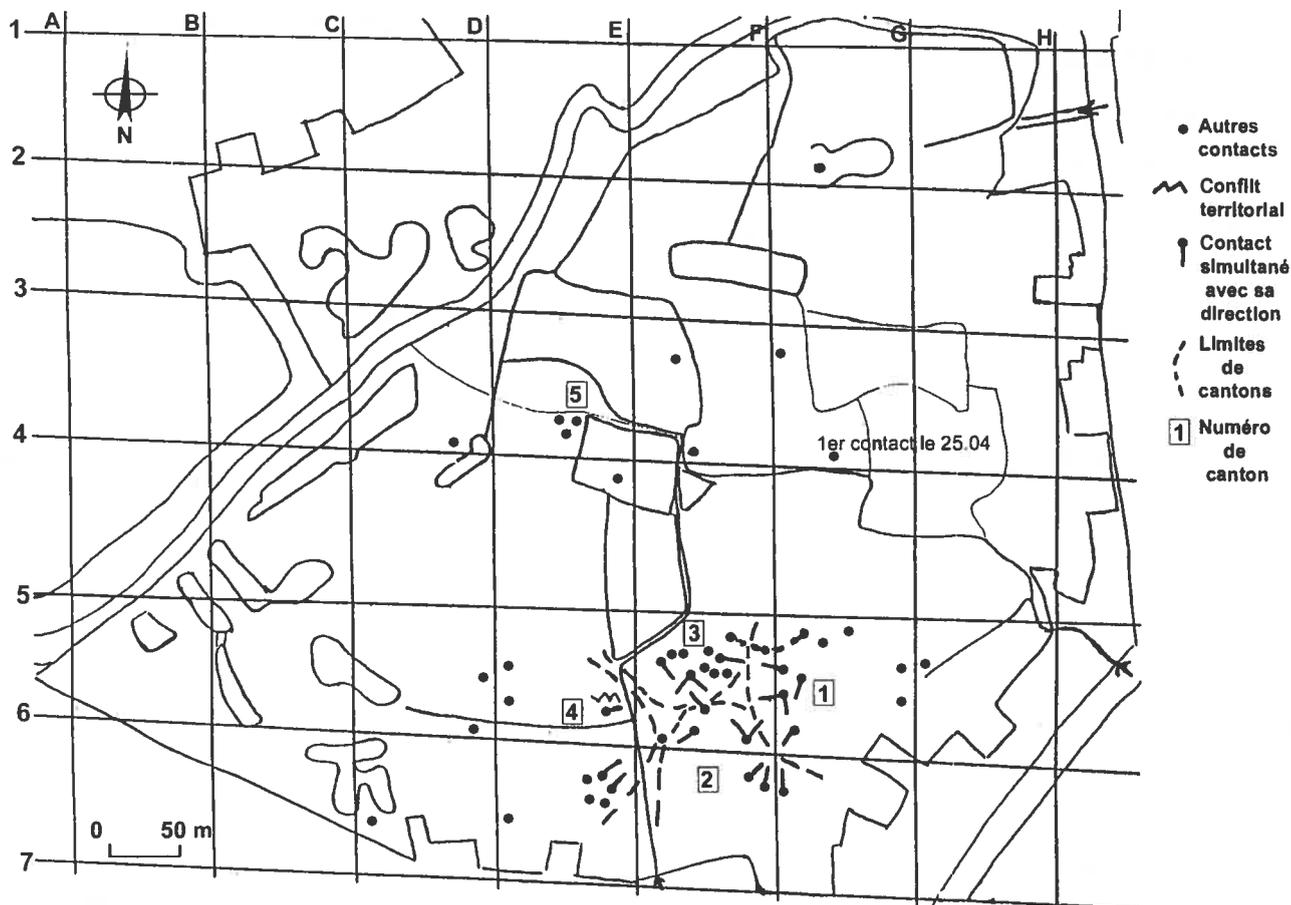


Fig. 3 : Carte Fauvette grisette - Détermination des cantons

Date	Cantons					Nature des observations
	1	2	3	4	(5)	
25/04			—			1 ^{er} contacts = 1 chanteur en FG 3 ; 4 • 1 chanteur en EF -5,6 parade
28/04			—		—	1 chanteur en EF - 3,4 →DE -3,4 • 1 chanteur en EF-5 ; 6 • 1 couple en D-3 ; 4
2/05	—				—	1 chanteur en DE -3 ; 4 • 1 contact simultané 1 parade et 1 couple en EF(FG)-5 ; 6 et EF- 6 ; 7 • 1 chanteur en DE-6 ; 7 →CD-6 ; 7
7/05	—	—		—		1 chanteur en CD-3,4 • 3 chanteurs en contacts simultanés en DF (FG)-5 ; 7.
13/05	—	—	—	—		1 chanteur en FG - 3 ; 4 • 4 chanteurs en contacts simultanés en DF -5 ; 7.
16/05	—	—	—	—		3 chanteurs en contacts simultanés avec parade en EF (FG) - 5 ; 6 • 1 chanteur en DE -6 ; 7.
24/05	—	—	—	---		1 chanteur en FG - 5 ; 6 • 2 chanteurs en contacts simultanés en EF - 5 ; 6 • 1 conflit territorial en DE - 5 ; 6.
30/05	—	—	—	—	—	1 chanteur canton 1-1 canton 4 et parade • 2 chanteurs en contacts simultanés cantons 1 et 2 (ou 2 et 3 ?)
16/06			—			1 chanteur canton 3.
23/06	—	—	—	—		4 chanteurs en contacts simultanés et dans la même configuration spatiale que le 13/5.
25/06	—					1 chanteur canton 1.
3/07			—	—		1 chanteur et transport de matériau canton 4 • 1 chanteur canton 3.
4/07	—		—			1 chanteur canton 1 • 1 chanteur canton 3.
6/07	—				—	1 chanteur canton 1 • 1 chanteur (canton 5)

Fig. 4 Grille d'Analyse Fauvette grisette

II RESULTATS

A Tableau général (figure 5)

Détail des colonnes :

- **Espèces** : Les espèces recensées sont présentées suivant l'ordre systématique de la liste LPO (1996). Les Non Passereaux (1 à 6) sont séparés des Passereaux par un trait horizontal.

- **Statut** : Tout oiseau présent en Picardie tout au long de l'année pour une partie de sa population au moins, est inclus dans les sédentaires et codé S. M indique les migrateurs.

- **Régime** : C'est le régime alimentaire au moment de la reproduction qui est indiqué ; G pour les granivores ; I pour les insectivores ; P pour les polyphages.

Nombre de couples, présent travail :

- Colonne I : d/15,5 ha donne le nombre total de couples ou cantons dans l'ensemble du quadrat.

Ce sont les densités pour 15,5 hectares.

- Colonne II : d/10 ha : les densités de la colonne précédente ont été converties pour 10 hectares, comme cela se pratique couramment en ornithologie pour permettre des comparaisons.

- **Picardie** (Colonne III) : d/10 ha : les densités pour 10 hectares obtenues en Picardie sont tirées de la thèse de S.BOUTINOT (1980) et de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1995).

- **France** (Colonne IV) : d/x ha : Les densités pour la France relevées ici proviennent du Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY 1994) et les superficies de référence, variables, sont indiquées pour chaque cas.

B Résultats du recensement

34 espèces nicheuses ont été dénombrées pour un total de 119 cantons ce qui représente 238 oiseaux adultes et une densité globale de 75,1 couples pour 10 hectares. C'est considérable en nombre d'espèces comme en nombre d'individus !

1 B) En nombre d'espèces : L'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie fait état de 68 espèces pour la carte IGN Ham Sud Est au 1/25000 représentant une superficie de 24 x 13,5 km.

Les Hardines accueillent – d'un point de vue qualitatif – la moitié des espèces nichant dans le secteur, avec l'apport d'espèces nouvelles (pour le découpage au 1/25000 référencé ci-dessus) signalant une prospection insuffisante à l'époque des recherches pour cet atlas : la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* plus 3 autres espèces, non reportées dans le tableau parce qu'elles n'ont pas fourni assez d'indices de reproduction : le Pic épeichette *Dendrocopos minor*, la Locustelle tachetée *Locustella neavia* et le Martin pêcheur *Alcedo atthis*.

2 B) En nombre d'individus : si on compare les densités obtenues pour chacune des espèces avec les valeurs connues en Picardie, on constate que l'on demeure dans les fourchettes régionales sauf pour 4 espèces à valeurs plus fortes. Ce sont : la Rousserolle verderolle (2,5 contre 0,2 à 0,8) ; la Fauvette grisette (2,5 contre 1 à 1,8) ; la Pie bavarde (0,9 contre 0,2) et le Verdier d'Europe (2,2 contre 2). Toutes quatre peuvent atteindre des valeurs supérieures en France. Le Serin cini est le seul à avoir une densité inférieure à la région picarde (0,3 contre 0,6 à 4).

Donc, même s'il faut souligner les limites des comparaisons de densités en l'absence de milieu de référence, on peut estimer qu'au sein de la Picardie les densités par espèce ne sont pas vraiment exceptionnelles.

Les oiseaux sont nombreux parce qu'ils sont attirés par les Hardines.

3 B) Espèces dominantes en nombre

a – Répartition du nombre d'espèces en fonction du nombre de cantons par espèce (fig. 6).

1 – de 0,5 à 5 couples : 27 espèces se partagent un peu moins de la moitié des cantons (58). Deux espèces ont le minimum absolu de 0,5 : le Rouge queue noir et le Serin cini, 11 n'ont qu'un seul canton.

La plupart des espèces de grande taille et des migrateurs sont regroupés dans cette catégorie.

2 – de 5,5 à 15 couples : 7 espèces seulement représentent plus de la moitié des cantons (61).

Le maximum absolu de 15 concerne le Merle noir, immédiatement suivi du Troglodyte mignon (13,5), totalisant à eux deux 28,5 couples sur 61. Ils dominent numériquement.

Deux migrateurs seulement sont présents : la Rousserolle effarvatte et le Pouillot véloce.

Le Pigeon ramier est le seul oiseau de grande taille.

L'avifaune nicheuse des Hardines est caractérisée par d'une part, un grand nombre d'espèces à densités faibles englobant les migrateurs et les gros oiseaux, d'autre part, quelques espèces sédentaires de petite taille à densités élevées et dominantes en nombre.

La question de la taille est importante du point de vue de l'impact d'un individu sur le milieu : en effet, en terme de biomasse un Pigeon ramier n'a pas la même signification qu'une Fauvette grisette.

Parmi les espèces de grande taille des Hardines figurent tous les Non Passereaux (N° 1 à 6 dans le tableau général) et 3 Passereaux : le Geai des chênes, la Pie bavarde, et la Corneille noire. Ces derniers constituent des exceptions par la taille ; les Passereaux étant généralement de petite taille.

TABEAU GENERAL DES RESULTATS - FIGURE 5

ESPECES	STATUT	REGIME	NOMBRE DE COUPLES PRESENT TRAVAIL		PICARDIE	France
			I d/15,5ha	II d/10ha		
1- Poule d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>)	S	P	3	1.9	10	0.24 à 0.86 /ha
2- Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	S	G	5.5	3.5	0.6 à 5	
3- Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	S	G	4	2.5	0.3 à 5	
4- Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	M	G	1	0.6	0.2 à 4.5	
5- Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	M	I	1	0.6	0.1 à 1.9	1.7 /10ha
6- Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	S	I	1	0.6	0.2 à 0.6	1 à 34/10ha
7- Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	S	P	13.5	8.7	1.2 à 11.6	5.1 à 11.6/10ha
8- Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)	S	P	6	3.8	0.8 à 6.8	20/18ha
9- Rouge gorge (<i>Eriothacus rubecula</i>)	S	P	4.5	2.9	0.1 à 4.8	4/1.5ha - 6.5/10ha - 9 à 10/50ha
10- Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>)	M	I	3	1.9	0.4 à 10	
11- Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	M	I	0.5	0.3		
12- Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	S	P	15	9.6	0.4 à 12	0.2 à 42/10ha
13- Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	S	P	1.5	0.9	0.2 à 6	0.15 à > 0.9/10ha
14- Rousserolle verderolle (<i>Acrocephalus palustris</i>)	M	P	4	2.5	0.2 à 0.8	11 à 13.6 /ha
15- Rousserolle effarvate (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	M	I	8	5.1	10	
16- Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	M	I	4	2.5	1 à 1.8	4/6ha
17- Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>)	M	I	3	1.9	1.3 à 6.2	0.7 à > 100/10ha
18- Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	M	I	5	3.2	0.3 à 12	0.5 à 6 /ha
19- Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	M	I	6.5	4.1	0.2 à 14.5	3 à 23/10ha
20- Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)	M	I	1	0.6	0.2 à 3.2	0.6 à ~200/10ha
21- Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	S	I	1	0.6	0.3 à 2.7	0.8 à 3/10ha
22- Mésange des saules (<i>Parus montanus</i>)	S	I	1	0.6	0.6 à 6	2 à 10/10ha
23- Mésange bleue (<i>Parus caeruleus</i>)	S	I	4	2.5	0.2 à 4.6	1 à 10/10ha
24- Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	S	I	6.5	4.1	0.4 à 4.6	4 à 5 /10ha
25- Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	S	I	1	0.6	0.7 à 2.5	0.9 à 9.4/10ha
26- Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>)	M	I	1	0.6	1 à 2	0.1 à 2/10ha
27- Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)	S	P	1	0.6	0.2 à 0.5	11.6/100ha
28- Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)	S	P	1.5	0.9	0.2	0.2 à 1.8/10ha
29- Corneille noire (<i>Corvus corone</i>)	S	P	1	0.6	0.1 à 2	
30- Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	S	G	3	1.9	0.3 à 7	>4 à 22/10ha
31- Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)	M	G	0.5	0.3	0.6 à 4	
32- Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)	S	G	3.5	2.2	0.4 à 2	2 à 4/ha - 0.4 à 1.2/10ha
33- Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	S	G	2	1.3	0.1 à 3.2	0.8 à 2.8/10ha
34- Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)	S	G	1	0.6	0.2 à 8	
TOTAL			119	75.1		

0,5	<u>Rougequeue noir</u> , <u>Serin cini</u>
1	<u>Tourterelle des bois</u> , <u>Coucou</u> , Pic épeiche, <u>Pouillot fitis</u> , Mésange à longue queue, Mésange des saules, Grimpereau des jardins, <u>Loriot d'Europe</u> , Corneille noire, Geai des chênes, Bruant des roseaux
1,5	Grive musicienne, Pie bavarde
2	Chardonneret élégant
3	Gallinule poule d'eau, <u>Rossignol philomèle</u> , <u>Fauvette des jardins</u> , Pinson des arbres
3,5	Verdier d'Europe
4	<u>Tourterelle turque</u> , <u>Rousserolle verderolle</u> , <u>Fauvette grisette</u> , Mésange bleue
4,5	Rouge gorge familier
5	<u>Fauvette à tête noire</u>
5,5	Pigeon ramier
6	Accenteur mouchet
6,5	Mésange charbonnière, <u>Pouillot véloce</u>
8	<u>Rousserolle effarvatte</u>
13,5	Troglodyte mignon
15	Merle noir

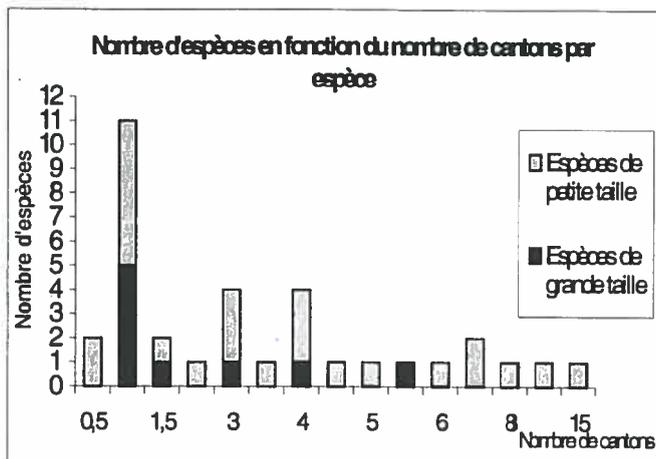


Fig. 6 : Nombre de cantons (les migrateurs sont soulignés).

b- Répartition en Passereaux et Non Passereaux sédentaires et migrateurs en fonction du nombre total de cantons

Données brutes :

	Nombre de cantons
Passereaux sédentaires	67
Passereaux migrateurs	36,5
Non Passereaux sédentaires	13,5
Non Passereaux migrateurs	2
Total	119

Tableau 2

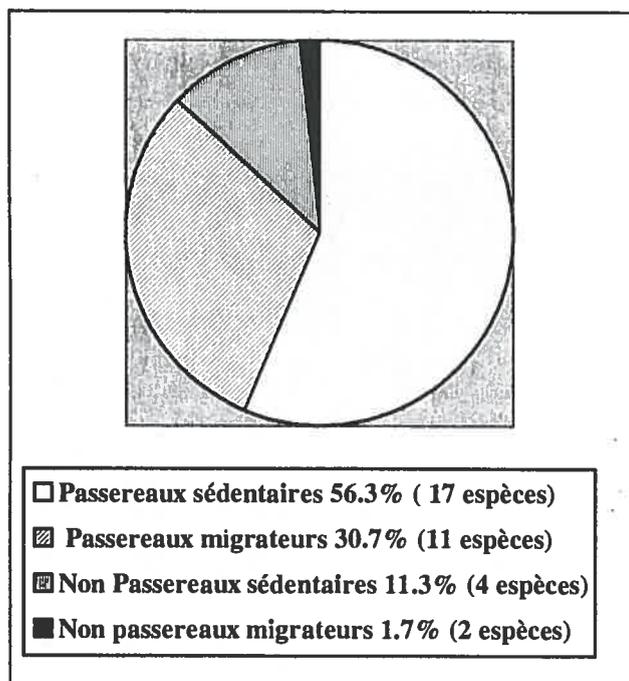


fig. 7 : Expression en pourcentages

Les Passereaux sont de loin les plus représentés (c'est souvent le cas pour les avifaunes nicheuses) avec 87% des cantons.

L'ensemble des migrateurs occupe 32,4% du total : le milieu dispose d'une capacité d'accueil élevée.

Les catégories de migrateurs en fonction du nombre total de cantons de migrateurs.

Les modalités des migrations sont très complexe et toujours en cours d'études. Cependant on distingue par rapport à la zone d'hivernage, 2 grandes catégories de migrateurs :

Les migrateurs subsahariens, ne franchissant pas le Sahara.

Les migrateurs transsahariens qui hivernent au sud du Sahara.

Dans les Hardines, ils se retrouvent comme indiqué dans le tableau 3.

Soit 13 espèces dont 9 transsahariennes se partagent 67,5% du total des cantons de migrateurs.

Une remarque à propos du Coucou gris : en tant que parasite, il est inexact de l'assimiler à un couple ou de parler de canton ; j'ai choisi de le faire par commodité. Il fallait le rappeler.

C'est une femelle en phase rousse qui a été observée et les hôtes possibles connus dans la région abondent dans les Hardines (Rousserolle effarvatte, Accenteur mouchet Fauvette à tête noire, Fauvette des jardins, Troglodyte, Fauvette grisette, Rougegorge et Rousserolle verderolle ; d'après BOUTINOT, 1980)

	Subsahariens	Nombre de cantons	Transsahariens	Nombre de cantons	
Non Passereaux			Tourterelles des bols	1	
			Coucou gris	1	
Passereaux	Rougequeue noir	0,5	Rossignol phillomèle	1	
	Fauvette à tête noire	5	Rousserolle verderolle	4	
	Pouillot véloce	6,5	Rousserolle effarvatte	8	
	Serin cini	0,5	Fauvette grissette	4	
			Fauvettes des jardins	3	
			Pouillot fitis	1	
			Loriot d'Europe	1	
Nombre total de cantons		12,5		26	38,5

Tableau 3

c- Régimes alimentaires de la population

Les régimes alimentaires des espèces sont extraits de la littérature (BLONDEL, 1969 ; PERRINS & CUISIN 1987 ; GEROUDET 1998).

Les oiseaux des Hardines se répartissent en 3 types : les granivores les polyphages et les insectivores.

Le nombre de cantons pour chaque type est résumé dans le tableau 4 en distinguant les sédentaires et les migrateurs (Voir aussi la Figure 5 pour le détail des espèces).

Les insectivores sont majoritaires avec plus de 43% des cantons. Au sein de cette catégorie près de 72% sont des cantons d'espèces migratrices.

Les polyphages sont tous sédentaires, avec 39.5% des cantons ils sont presque à part égale avec les précédents.

Enfin les granivores totalisent 17,2% des cantons. Ils sont essentiellement sédentaires (92,6% des cantons de cette catégorie)

Les Hardines hébergent une avifaune aux régimes diversifiés à dominante insectivore, d'autant plus que les polyphages consomment des insectes à l'occasion.

Ceci reflète la richesse de la productivité biologique du milieu et explique en partie la nombreuse population.

	Granivores	Polyphages	Insectivores
Nombre de cantons de migrateurs	1,5	0	37
Nombre de cantons de sédentaires	19	47	14,5
Total	20,5	47	51,5
Tableau 4	6 espèces sédentaires 2 migratrices	9 espèces sédentaires	6 espèces sédentaires 11 migratrices

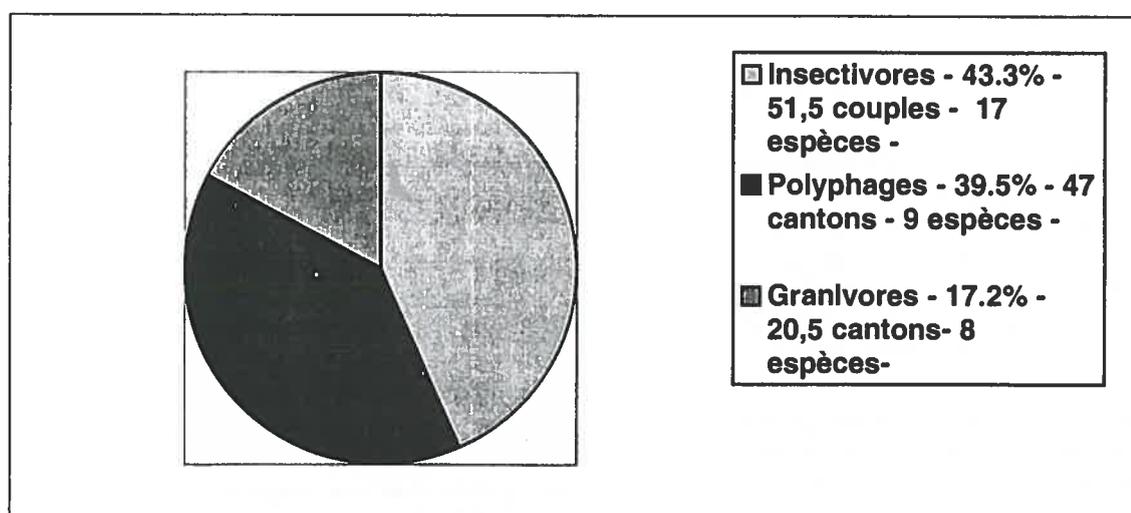
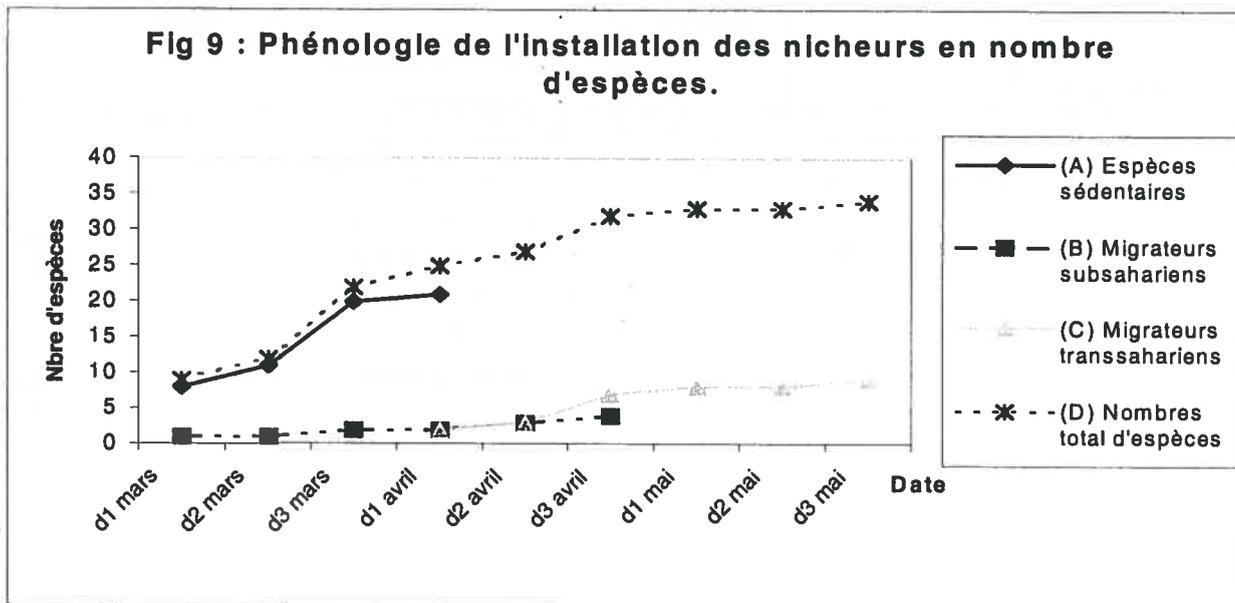


Fig. 8 : Expression en pourcentages en fonction du nombre total de cantons (119)

4 B) Déroulement de la Reproduction dans le temps



DATE	(A)	(B)	(C)
10 mars	Poule d'eau, Troglodyte mignon, Accenteur mouchet, Rouge-gorge familier, Grive musicienne, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pinson des arbres	Pouillot véloce	
14 mars	Pic épeiche, Merle noir, Grimpereau des jardins		
27 mars	Tourterelle turque, Pigeon ramier, Mésange à longue queue, Verdier d'Europe, Pie bavarde,	Fauvette à tête noire	
28 mars	Mésange des saules, Geai des chênes, Corneille noire, Bruant des roseaux		
6 avril	Chardonneret élégant		
9 avril			Coucou gris, Rossignol philomèle
16 avril		Serin cini	Pouillot fitis
25 avril		Rouge queue noir	Fauvette grisette, Fauvette des jardins
28 avril			Tourterelle des bois, Rousserolle effarvatte
7 mai			Loriot d'Europe
24 mai			Rousserolle verderolle

Figure 9 : Phénologie de l'installation des nicheurs.

a - Phénologie de l'installation des nicheurs en nombre d'espèces (figure 9)

Les courbes A, B et C de cette figure ont été réalisées par le report des chants ou autres indices de reproduction, observés pour la 1^{ère} fois, et pour lesquels le cantonnement s'est révélé effectif par la suite. Les espèces concernées sont inscrites en regard des dates.

La courbe D retrace l'évolution du nombre d'espèces nicheuses présentes dans le milieu en cours de saison.

Pour les 21 espèces sédentaires (courbe A), en tenant compte :

- de ce que le 1^{er} recensement a eu lieu le 10 mars

- qu'à la mi-mars la moitié des espèces a déjà donné des manifestations de cantonnement, on peut considérer que dès la 1^{ère} décade de mars (et très probablement dès fin février) la reproduction est nettement amorcée pour ces espèces.

Au tout début d'avril l'ensemble des sédentaires est installé, avec une seule et dernière espèce le 6 avril (le Chardonneret élégant).

Le cantonnement a lieu en mars essentiellement. Il est très rapide.

L'arrivée des migrateurs.

Les migrateurs subsahariens (courbe B) : ils arrivent dès la 1^{ère} décennie de mars - voire un peu avant - et le phénomène se poursuit jusqu'à la dernière décennie d'avril ; il est progressif et étalé dans le temps. Le premier arrivé est le Pouillot véloce, le dernier le Rougequeue noir.

Les migrateurs transsahariens (courbe C) : ils s'installent dès la fin de la 1^{ère} décennie d'avril à la dernière décennie de mai. Toutefois du 16 avril au 7 mai l'installation s'accélère brusquement avec l'arrivée de 6 espèces sur 9. Les premiers sont le Rossignol philomèle et le Coucou gris, la dernière espèce la Rousserolle verderolle fait son apparition très tard : le 24 mai.

Comparaisons pour l'ensemble des espèces

En comparant les 3 courbes on constate que l'installation :

1- se déroule sur une très longue période (de mars à fin mai)

2- qu'il existe une période de chevauchement entre, d'une part sédentaires et migrateurs subsahariens en mars ; et d'autre part entre les deux catégories de migrateurs en avril.

3- Enfin qu'au cours de la 1^{ère} décennie d'avril ce n'est que lorsque les sédentaires ont achevé leur cantonnement que les 1^{er} migrateurs transsahariens arrivent.

Ceci montre bien que les oiseaux n'exploitent pas les mêmes ressources alimentaires.

b- évolution du nombre total de cantons et du nombre de cantons par catégories trophiques.

En gardant présentes à l'esprit les informations de la fig. 9 et ses commentaires, nous allons parler de la façon dont le milieu se remplit. Dans la figure 10 sont mis en parallèle l'évolution :

- du nombre total de cantons ; du nombre d'espèces présentes
- ainsi que les nombres de cantons respectifs de granivores, polyphages et insectivores.

Pour le nombre total de cantons dès la mi-mars plus de la moitié (65,5) est occupée et ne concerne qu'un faible nombre d'espèces (12) ; fin mars plus des trois quarts sont habités (90) et le nombre d'espèces fait un saut à 22. L'accroissement est très rapide. On voit qu'il est dû aux polyphages qui sont tous en place fin mars - et aux granivores. Les insectivores ont un démarrage plus lent.

La majorité de la population est constituée de sédentaires et des premiers migrateurs subsahariens (Fig. 9)

Puis dans la 1^{ère} moitié d'avril l'accroissement global ralentit pour effectuer une remontée brutale dans la dernière moitié du mois avec les

insectivores, due à l'arrivée massive du flot des migrateurs transsahariens auxquels s'ajoutent les derniers migrateurs subsahariens (Fig. 9). Les cantons de granivores ont eu une croissance faible avant d'atteindre leur terme.

Au-delà, en mai, le remplissage très progressif est dû aux seuls insectivores migrateurs transsahariens. Les insectivores détiennent la période d'installation la plus longue.

5 B) Répartition spatiale des Oiseaux

a- Milieus préférentiels (fig. 11)

Le transect retrace la succession des milieux selon une ligne traversant le quadrat d'Est en Ouest (fig. 2). Il permet d'illustrer les habitats préférentiels des oiseaux.

Les espèces ont été classées dans le milieu où elles ont établi le maximum de cantons.

On voit apparaître une répartition en 3 grands ensembles fonctionnels :

- 1) Les Hardines cultivées avec 8 espèces
- 2) La zone boisée et ses lisières accueillent 15 espèces.
- 3) Les roselières arborées avec buissons et hautes herbes comptent 5 espèces.

Les patûres qui n'ont abrité des cantons que sur leurs marges ne forment pas un véritable ensemble. Elles se rattachent à la zone de moindre influence anthropique (cf. infra).

En tout 28 espèces montrent des préférences marquées, chacune d'entre elles doit donc atteindre une densité par milieu favorable, supérieure à celle de l'ensemble du quadrat.

Les ubiquistes à l'inverse (5 espèces) n'ont pas de réel préférendum, mais cette ubiquité a divers degrés : la Pie bavarde, la Grive musicienne et la Corneille noire - oiseaux à grands cantons - sont ubiquistes relatifs, alors que le Merle noir et le Troglodyte mignon se retrouvant partout en nombre sont ubiquistes absolus.

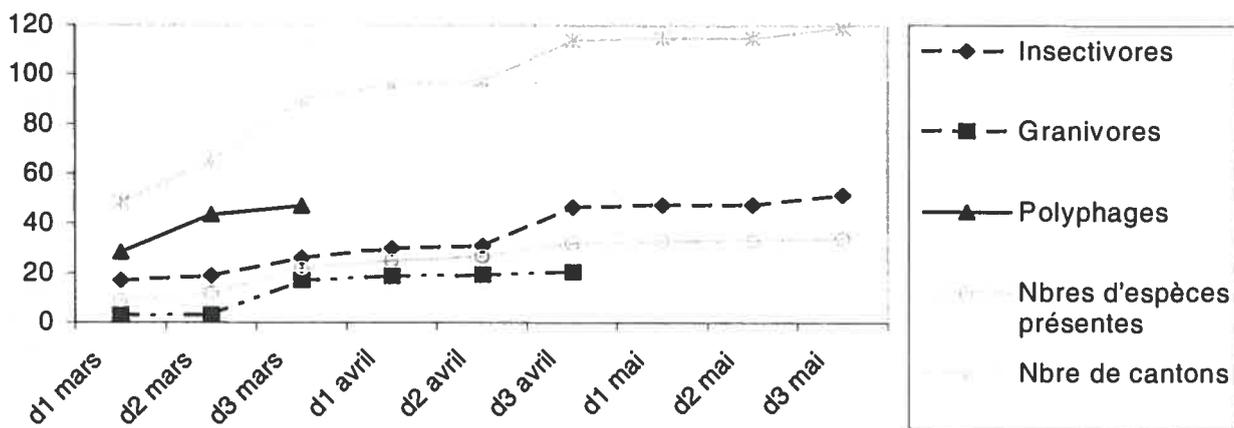
Un parasite : le Coucou gris est à part, il fréquente quant à lui les milieux des hôtes qu'il parasite et comme nous l'avons vu (cf. supra) les victimes potentielles sont réparties dans l'ensemble du quadrat et à ce titre il pourrait être classé dans les Hardines avec les ubiquistes.

b- Nombre total d'espèces par milieu :

Chacun des 3 grands ensembles fonctionnels peut en outre héberger des espèces de l'un ou des 2 autres ensembles.

Ainsi certaines espèces n'occupent pas exclusivement le milieu correspondant à leur préférendum. Elles ont une certaine amplitude écologique et contribuent à enrichir la biodiversité dans chaque ensemble (tableau 5).

Fig 10: Evolution du nombre total de cantons et du nombre de cantons par catégories trophiques.



Zone boisée et ses lisières	Hardines cultivées	Roselières arborées avec buissons
Pie bavarde Grive musicienne Merle noir Troglodyte mignon Mésangé charbonnière Poule d'eau	Pinson des arbres Fauvette à tête noire Pouillot véloce Pigeon ramier Pie bavarde Corneille noire Grive musicienne Troglodyte mignon Fauvette grisette	Fauvette des jardins Pouillot véloce Pigeon ramier Merle noir Troglodyte mignon Verdier d'Europe

Tableau 5 : Nature des espèces « hors préférendum »

En comparant la liste ci-dessus avec la figure 11 on constate que certaines espèces soulignées dans cette figure n'établissent leurs cantons que dans un seul milieu et que le nombre total d'espèces présentes par grand ensemble est le suivant :

Zone boisée et ses lisières	Hardines cultivées	Roselières arborées avec buissons
15+6 = 21 espèces (22 avec le coucou)	8+9=17 espèces (18 avec le coucou)	5+6 = 11 espèces (12 avec le coucou)

Tableau 6 : La zone boisée vient au 1^{er} rang suivie des Hardines cultivées et des roselières arborées.

c- Estimation du nombre de cantons respectifs rapportés à la superficie de chacun des grands milieux :

Le terme « estimation » est retenu parce que le décompte des couples occupant chacun des 3 grands milieux souffre d'une certaine imprécision du fait que :

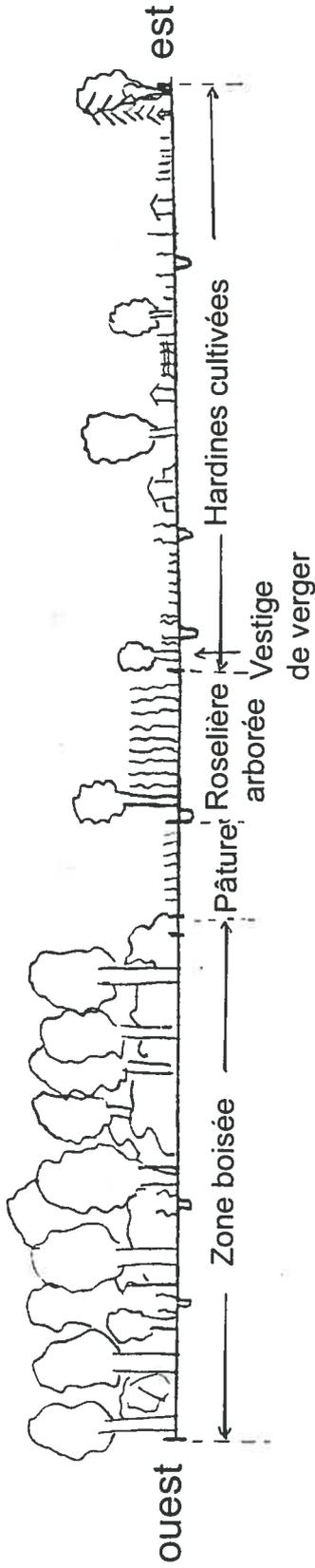
1-la délimitation spatiale de toutes les limites de tous les cantons - de tailles variables suivant les espèces - dans un même milieu reste aléatoire en partie.

2-Cela est renforcé par l'effet de lisière qui fait obstacle à la reconnaissance sur le terrain de l'étendue exacte d'un canton.

Le Coucou gris, n'ayant pas de véritable canton, n'est pas comptabilisé. L'estimation porte donc sur 118 cantons et 33 espèces.

De même une estimation globale des superficies est donnée, elle a été effectuée à partir du relevé(cf fig. 2 et texte).

Fig. 11 : TRANSECT ET MILIEUX PREFERENTIELS



I Zone boisée et ses lisières :

- Lisières**
- Grimperau, Rougegorge
 - Mésange à longue queue
 - Mésange des saules, Pinson des arbres,
 - Pouillot fitis, Pic épeiche,
 - Tourterelle des bois

- Zone dense**
- Geai, Rossignol
 - Fauvette des jardins
 - Fauvette à tête noire
 - Pouillot véloce, Loriot d'Europe
 - Pigeon ramier

15 espèces

II Roselière arborée avec buissons et hautes herbes :

- Bruant des roseaux
- Fauvette grisette
- Rousserolle verderolle
- Rousserolle effarvatte
- Poule d'eau (fossés)

5 espèces

III Hardines cultivées:

- Accenteur mouchet
- Verdier d'Europe,
- Chardonneret élégant
- Rougequeue noir
- Serin cini
- Tourterelle turque
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière

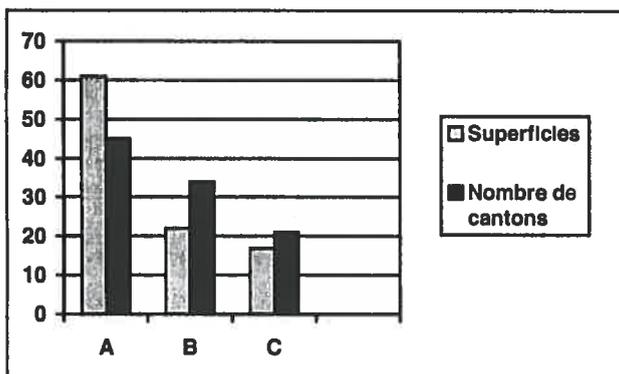
8 espèces

<ul style="list-style-type: none"> <u>Ubiquistes</u> : <u>Merle noir</u>, <u>Troglodyte mignon</u>, <u>Grive musicienne</u>, <u>Pie bavarde</u>, <u>Corneille noire</u>. 5 espèces 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Un parasite</u> : <u>Le Coucou gris</u>
<ul style="list-style-type: none"> <u>fossé humide</u> <u>cabane</u> <u>résineux</u> <u>arbre feuillu</u> 	<p>Seule la ligne de base est à l'échelle (1/2500).</p>

Résultats : la relation entre la superficie de chaque milieu et le nombre de cantons abrités par celui-ci est exprimée dans la figure 12.

On y observe d'une part, une région fortement anthropisée, les Hardines cultivées (A) couvrant plus de 60 % du quadrat et abritant près de la moitié des cantons (45%), elles hébergent 18 espèces sur 34 et d'autre part, une région « de retour à la nature » (B+C) incluant les pâtures et regroupant la zone boisée et les roselières. Elle occupe 39 % de la superficie totale et 55 % des cantons répartis en 32 espèces (seuls le Serin cini et le Rougequeue noir n'y sont pas représentés).

fig. 12 Relation en pourcentages entre la superficie de chaque milieu et le nombre de cantons abrités par celui-ci.



A : Hardines cultivées : 53 cantons, 18 espèces ; forte anthropisation

B : Zone boisée et ses lisières : 40 cantons, 21 espèces ; « retour à la nature »

C : Roselières arborées : 25 cantons, 11 espèces ; « retour à la nature »

En définitive la zone de forte influence humaine et celle de « retour à la nature » varient en sens inverse : avec plus de cantons (65) pour moins de terrain (39%) et beaucoup plus d'espèces pour la seconde. Mais il faut se garder de tout jugement de valeur en faveur de celle-ci, même si elle est plus riche.

Les Hardines *sensu lato* ne sont pas une simple juxtaposition de milieux. Le tout y est certainement plus complexe que la somme des parties et la biodiversité globale constatée dans le quadrat résulte sans aucun doute de la coexistence de toutes ses composantes.

C'est ce qui fait son originalité sur le plan avifaunistique.

C Comparaison avec d'autres milieux de Picardie.

	Nombre d'espèces	d/10ha	Indice de SHANNON
Bois humide Marquenterre (SUEUR 1983)	40	92,8	4,62
Hardines (Présent travail)	34	75,1	4,55
Futaie Bois d'Holnon (BOUTINOT 80)	35	53,9	4,52
Forêt du Noyonnais (COMMECY 1995)	40	117,6	4,40
Milieu dégradé Bois d'Holnon (BOUTINOT 80)	30	45,1	4,26
Forêt de Crécy (SUEUR 1987)	26	21,7	3,71

Tableau 7 : Comparaison avec d'autres milieux picards.

Le calcul de l'Indice de Shannon permet de mesurer la biodiversité d'un peuplement.

La comparaison de la valeur obtenue pour les Hardines avec les indices d'autres milieux arborés de Picardie (SUEUR, 1987) montre que les Hardines, avec un indice de 4,55 viennent au second rang entre un bois humide du Marquenterre (4,62) et la futaie du Bois d'Holnon (4,52).

Les Hardines montrent une des diversités les plus élevées.

III CONCLUSION

Les Hardines fonctionnent comme un milieu boisé à plusieurs strates de végétation avec des « clairières » créant des ouvertures, avec de petits ruisseaux.

Leur avifaune nicheuse est de type suburbain avec des éléments à tendance « forestière » : Pinson des arbres, Mésanges, pics, Grimpereau des jardins, Lorient d'Europe etc. et des éléments paludicoles : Rousserolles, Bruant des roseaux... Elle ne comporte pas d'espèce menacée au niveau de la Picardie (GAVORY 1995).

Toutefois les Hardines attirent des oiseaux peu abondants tels que le Pic épeichette et le Martin-pêcheur qui sont des nicheurs potentiels de même que la Locustelle tachetée et le Cygne tuberculé.

De nombreux oiseaux y trouvent leur nourriture, elles sont une sorte de réservoir pour la reproduction et un véritable refuge au long de l'année de par la quiétude qui y règne.

En Europe les milieux sont transformés depuis des temps immémoriaux avec les menaces que l'on connaît : à ce sujet les Hardines sont un bon exemple de la valeur d'une gestion traditionnelle du paysage avec un équilibre entre cultures et friches. C'est le secret de leur biodiversité.

Elles ont un charme paysager indéniable.

REMERCIEMENTS

Dans la réalisation de ce travail j'ai bénéficié du soutien de plusieurs personnalités auxquelles j'adresse tous mes remerciements :

Monsieur J. BOITEL, Conseiller général, Maire d'Eppeville.

Monsieur le docteur M. BONEF, Président de district, Maire de Ham.

Monsieur S. BOUTINOT, Docteur ès Sciences, qui a bien voulu relire le manuscrit.

Monsieur X. COMMECY vice-président de Picardie Nature.

Tous les Hardiniers et en particulier MM J.P. BONVALET, J. CORIMBI, E. DUBOIS, C. NOGENT, J. VERMONT et Mme et M P. VICAIGNE.

Monsieur L. GAVORY, Président de Picardie Nature.

Monsieur J.P. LAPLACE, Technicien Supérieur à Météo France.

Monsieur M. THEVENOT, maître de conférence de l'EPHE, Université de Montpellier II.

Monsieur M. URBANIAK, Président de l'Association de sauvegarde et de défense des Hardines.

Mademoiselle S. WILLEFERT, Docteur ès Sciences.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme (1993) : Liste LPO des oiseaux de l'Ouest Paléartique. 30p.
- BACROT S. (non daté) : Etude d'environnement « Hardines St Grégoire » à Ham et Eppeville. Rapp. inéd. DDE de la Somme, service DSE, 153 p., bibliog.
- BLONDEL J. (1965) : Etude des populations d'oiseaux dans une garrigue méditerranéenne : description du milieu, de la méthode de travail et exposé des premiers résultats obtenus à la période de reproduction. La Terre et la Vie 19 : 311-341.
- BLONDEL J. (1969) : Synécologie des passereaux résidents et migrateurs dans le midi méditerranéen français. Thèse doct. Etat. CRDP Marseille 239 p.
- BLONDEL J. (1969) : Méthodes de dénombrement des populations d'oiseaux in Lamotte et Bourlière : Problèmes d'écologie : l'échantillonnage des peuplements animaux des milieux terrestres. Masson et Cie Paris, 97-151.
- BOURNAUD M. & ARIAGNO D. (1969) : Relevés quantitatifs de Passereaux dans la réserve de Villard-les-Dombes (Ain). La Terre et la Vie 3 : 315-352.
- BOUTINOT S. (1980) : Etude écologique de l'Avifaune du Vermandois. Thèse inéd. Univ. Reims, 444 p.
- CHESSEX C. et RIBAUT J.P. (1966) : Evolution d'une avifaune suburbaine et test d'une méthode de recensement - in Nos Oiseaux : Bull. soc. Romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Sempach 305 (28) : 103-211
- COMMECY X. (coord.) (1995) : Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983 - 1989) n° spécial l'Avocette, Amiens, 241 p
- DE LA PERCHE N. (1991) : Preliminary results of research on the double - spurred Francolin of Morocco (*Fringilla bicalcaratus ayesha* Hartert 1917). The First International Partridge Quail and Francolin Symposium Fordingbridge U.K. Abstract and poster.
- FERRY C. et FROCHOT B. (1968) : Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers en Bourgogne : II Trois années de dénombrement des oiseaux nicheurs sur un quadrat de 16ha en forêt de Cîteaux. Alauda (1-2) : 61-82.
- FROCHOT B. (1971) : *Ecologie des oiseaux forestiers de Bourgogne et du Jura*. Thèse doc. Etat Dijon inéd. Extrait p10-40.
- FROCHOT B. (1975) : *Les méthodes utilisées pour dénombrer les oiseaux*. Colloque Univ. Liège : Problèmes liés à l'étude et à la gestion de la faune des Hautes - Fagnes et de la Haute Ardenne. Section 2 : Ornithologie : 49-69.
- GAVORY L. (coord.) (1995) : Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. Centrale Ornithologique

- Picarde, Picardie Nature, Ministère de l'Environnement, Conseil Régional de Picardie. 60 p.
- GEROUDET P. (1998) : Les passereaux d'Europe 4^{ème} édit. Remise à jour M. Cuisin Tome 1 : Des coucous aux merles 405 p ; Tome 2 : De la bouscarle aux bruants 512 p, Delachaux et Niestlé édit. Neuchâtel Paris.
- PERRINS Ch. et CUISIN M. (1987) : Les oiseaux d'Europe Delachaux et Niestlé édit. Neuchâtel Paris, 320 p.
- POUGH R.M. (1950) : Comment faire un recensement d'oiseaux nicheurs ? La Terre et la Vie 97 : 203-217.
- SUEUR F. (1983) : Densité d'oiseaux nicheurs dans un bois humide du Marquenterre et calcul des coefficients de conversion des résultats des points d'écoute – L'Avocette 7 (3-4) : 200-205.
- SUEUR F. (1987) : Densité d'oiseaux nicheurs en forêt de Crécy (Somme) et comparaison avec d'autres milieux boisés de Picardie – L'Avocette 11(4) : 128-132.
- THEVENOT M. (1982) : Contribution à l'étude écologique des Passereaux forestiers du plateau central et de la corniche du Moyen Atlas (Maroc). L'Oiseau et R.F.O. 52 : 1, 21-86 ; 2, 97-152.
- YEATMAN – BERTHELOT D. et JARRY G. : (coord.) (1994) : *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989)* Paris 776

Nadia de la Perche
Ecole Jean Zay
4, rue de Sorigny
80400 Ham

Première observation d'un Accenteur alpin *Prunella collaris* dans l'Oise.

Par Yves BAS

L'accenteur alpin niche sur les pentes montagneuses et rocheuses au-dessus de la limite des arbres de la plupart des grands massifs montagneux d'Eurasie : de l'Atlas marocain et des sierras espagnoles à l'Ouest au Japon.

En France, l'espèce niche principalement dans les Alpes et les Pyrénées, avec de petites populations en Corse, en Auvergne, dans les Vosges et le Jura. L'effectif national serait compris entre 5000 et 10000 couples (LEBRETON 1994)

Il semble qu'une partie de ces oiseaux opère une transhumance pendant l'hiver vers des pentes rocheuses plus basses non recouvertes par la neige et plus rarement les plaines proches (DESMET 1991, GEROUDET 1998).

Cette première donnée pour l'Oise concerne un adulte observé le 11/11/99 aux abords des gravières de Boran-sur-Oise.

Il faut signaler qu'une assez forte tempête d'Est avait eu lieu la veille, et que le vent soufflait encore fort ce jour-là, accompagné d'une importante couverture nuageuse.

Cet oiseau a été découvert perché sur une branche basse d'un petit saule où il devait s'abriter du vent. Il a pu être observé pendant 5 minutes à faible distance, puis l'oiseau, inquiet de notre présence, s'est réfugié dans une jachère de sorgho toute proche.

A première vue, la taille assez importante, la silhouette « ronde » et l'aspect sombre m'ont intrigué. Avec la longue-vue, la ressemblance avec l'Accenteur mouchet était frappante, mais des détails « clochaient » comme les larges plaques rousses sur les flancs, la base du bec jaune pâle et les deux lignes de points blancs sur les couvertures alaires, ce qui m'a permis d'identifier un Accenteur alpin. Après un bref coup d'œil sur mon guide d'identification (SNOW et PERRINS 1998) pour vérifier les critères observés et éventuellement en trouver d'autres, nous avons pu observer l'oiseau en détail encore quelques minutes.

Malheureusement, il ne sera plus revu ensuite par les observateurs prévenus ou par moi-même.

Il apparaît intéressant de comparer cette donnée avec d'autres observations inhabituelles (non exhaustives) pour le nord et l'ouest de la France (d'après DUBOIS et al. 2000) :

3 données à Chartres (28) au XIX^e siècle dont une trentaine durant l'hiver 1822/23 (D'après GEROUDET -1998-, l'Accenteur alpin était plus fréquent dans le Nord de la France au siècle dernier)

1 le 07/01/07 au bois de Boulogne (75)

1 le 20/11/89 à Cholet (49)

1 le 13/11/93 à Ouessant (29)

1 le 08/11/97 à Penestin (56)

1 le 04/04/98 en Forêt d'Orléans (45)

1 le 01/11/98 à Chausey (50)

Pour la Picardie, il semble qu'il n'y ait eu aucune observation antérieure d'après la bibliographie consultée et les ornithologues que j'ai sollicités sur la liste obspicardie.

Il faut également signaler qu'il existe 41 données d'observation de cet oiseau en Grande-Bretagne, ainsi que 7 en Belgique, 4 aux Pays Bas et 6 à Hélioland en Allemagne. L'Accenteur alpin est apparu jusqu'en Finlande à plus de 1000km de ses sites de nidification (SMITH 2000).

Ses apparitions au Nord de son aire de répartition ont principalement eu lieu en octobre-novembre et de mars à début mai.

Au regard de ces informations, on peut estimer que l'observation d'un Accenteur alpin dans l'Oise en novembre n'est pas si étonnante qu'on pourrait le penser.

Par ailleurs, le fait que les observations exceptionnelles de cet oiseau discret soient souvent faites sur des sites côtiers à forte pression

d'observation peut laisser supposer que beaucoup d'égarés puissent passer inaperçus.

Dans notre région, l'Accenteur alpin peut donc être recherché dans des zones ouvertes d'octobre à mai, en particulier à la suite de perturbations météorologiques engendrant des flux d'est sud-est.

Avec mes remerciements aux relecteurs pour leur aide précieuse.

BIBLIOGRAPHIE :

DESMET J.F.(1991).- Accenteur alpin in YEATMAN-BERTHELOT D. (1991) *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Paris, S.O.F. : 382-383.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. et YESOU P. (2000) : Inventaire des oiseaux de

France – Avifaune de la France métropolitaine. Paris, Nathan 397p.

GEROUDET P. (1998) *Les Passereaux d'Europe (tome 1)*, Neuchâtel-Paris Delachaux et Niestlé 343p..

LEBRETON P. Accenteur alpin in YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. (1994). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France : 1985-1989*. Paris, S.O.F. : 498-499.

SMITH J. (2000) *An Alpine Accentor in Suffolk*, *Birding World*, vol.13 n°5.

SNOW et PERRINS (1998) *The Birds of the Western Palearctic (concise edition)*, vol.2 *Passerines*, Oxford University Press.



Yves Bas
17 Allée des peupliers
60270 Gouvieux

OBSERVATIONS D'UN HIBOU PETIT DUC SCOPS (*OTUS SCOPS*) EN FORET D'ERMENONVILLE (OISE) EN 1999.

par Jean-Luc BARRAILLER

DESCRIPTION DU MILIEU

La partie de la forêt domaniale d'ERMENONVILLE où ont été faites les observations suivantes est constituée d'un vaste plateau (altitude moyenne 100 m). Il domine au sud le domaine de Vallière, à l'ouest, la forêt de PONTARME ; à l'est et au nord, des parties moins élevées du massif forestier (altitude moyenne 80m).

Les deux parcelles, lieu du contact, répondent à la description suivante :

- sol siliceux
- alternance de feuillus - chêne sessile - et de quelques pins sylvestres - la densité du boisement est lâche et ménage des clairières occupées soit par des graminées, soit par de la callune.
- la futaie comprend peu de beaux spécimens compte tenu de la pauvreté du sol.
- des mares artificielles servent de souilles pour les grands animaux.

DETAIL DES OBSERVATIONS

Le premier contact date du 12 juin 1999 entre 21H30 et 22h20, le Hibou petit duc n'est contacté qu'au chant. Il se déplace peu, en revanche, il n'arrête pas de chanter.

Le 16 juin 1999 entre 21H40 et 22H20, à l'arrivée sur le site du 12 juin, le Hibou petit duc chante depuis le même endroit que précédemment.

Ne souhaitant pas déranger voire perturber cet oiseau sur son site d'implantation, l'emploi modéré d'une bande sonore peut me permettre de le voir en demeurant dans mon affût.

Avant l'utilisation du magnétophone, l'oiseau chante à environ 200 mètres de moi. Pendant quelques temps, il répond à chaque fois que la bande sonore s'interrompt. Puis rapidement, il s'approche à environ 80 mètres de moi tout en demeurant dissimulé dans les frondaisons et en émettant son chant. Comme intrigué, il se remise

ensuite à une centaine de mètres de l'affût, reste toujours invisible caché dans la cime d'un chêne mais continue de chanter. Enfin au bout de cinq minutes passées à proximité de l'affût, il retourne sur sa place de chant initiale pour y demeurer très actif jusqu'à 22H20.

Le 24 juin 1999, entre 21H20 et 22H20, un nouvel affût sans l'emploi de la bande sonore ne permet que d'entendre le chant. Le Hibou petit duc est contacté dans les parages où eurent lieu les observations des deux premières soirées et surtout, il demeure toujours aussi statique. Contrairement aux 12 et 16 juin, il chante beaucoup moins.

Les vacances d'été m'éloignent durant trois semaines de la région.

Le 24 juillet 1999 entre 21H00 et 22H30, le Hibou petit duc est à nouveau contacté au même endroit. L'immobilisme continue de caractériser son comportement, en revanche, le chant est plus affirmé que le 24 juin.

Le 09 août 1999 entre 21H10 et 21H40, Marc et Pierre SENGEZ obtiennent un contact auditif.

Le 12 août 1999 entre 21H10 et 22H00, Marc et Pierre SENGEZ n'obtiennent aucun contact. (Température assez fraîche).

Les 21 et 28 août 1999, deux affûts crépusculaires se soldent par un échec.

Au cours de toutes ces soirées, la météorologie est sensiblement similaire et demeure très favorable à l'écoute et l'observation des oiseaux nocturnes.

COMMENTAIRES

J'avais contacté, à plusieurs reprises, le Hibou petit duc en Provence et dès le premier soir et sans la moindre hésitation, je reconnaissais le chant typique de cette espèce. Toutefois compte tenu de la distance qui nous séparait, une confusion demeurait possible avec le Crapaud alyte *Alytes obstetricans*.

Le 16 juin, je recourais au magnétophone afin de faire venir l'oiseau à moi pour ne pas aller à lui et le perturber d'avantage. M'étant dissimulé, je pouvais donc constater que le chant émis à proximité de mon affût provenait de la frondaison de chênes, il s'agissait donc sans le moindre doute possible d'un Hibou petit duc.

Le 19 juin, demeurant circonspect compte tenu de la localisation très nordique de mon observation par rapport à l'aire de répartition classique de l'espèce, je contactais M GROLLEAU, ancien président du CORIF et ancien membre du CHN. Après discussion, il me confirmait la validité de mon observation d'autant que quelques jours auparavant, des gardes forestiers en poste en forêt de Rambouillet (78) lui avaient rapporté la récente observation de deux Hiboux petits ducs sur leur circonscription lors d'opération de martelage. Cette observation était, elle aussi, une première semble-t-il sur ce site.

Le 24 juin, soirée caractérisée par une baisse du chant, peut correspondre à la période de ponte ou de nourrissage qui généralement est suivie d'une reprise de l'activité vocale lors de l'émancipation des jeunes.

Enfin à titre anecdotique, le 12 juin, en plus du strigiforme, une troupe de dix à douze Becs croisés des sapins *Loxia curvirostra* se faisait admirer ainsi que deux Engoulevents d'Europe *Caprimulgus europaeus* et une Bécasse des bois *Scolopax rusticola* ...

PLACE DE CES OBSERVATIONS DANS LE CONTEXTE NATIONAL

Le statut national du petit duc nous est donné par BAVOUX (1995) dans le nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989) : Dans son inventaire, MAYAUD (1936) considérait que « ce nocturne nichait dans tout le pays, excepté l'extrême nord et nord est »

« au vu des données recueillies entre 1970 et 1975 ; YEATMAN (1976) estimait que l'aire de répartition de l'espèce avait régressé vers le sud »

Lors du recensement 1985-1989, « la distribution géographique notée entre 1970 et 1975 n'a guère évolué. Des indices de nidification possibles ou probables sont aussi relevés de l'Ille et Vilaine à la Marne et des indices certains dans L'Yonne et le Haut-Rhin. Cet atlas fait aussi ressortir une présence continue sur tout le pourtour de la Méditerranée et au-delà dans un rayon d'environ

100 kilomètres. Il est aussi bien représenté en Charente et Charente Maritime. Ailleurs, sa répartition est d'autant plus diffuse que l'on remonte vers le nord de la France. Une ligne reliant Nantes à Colmar en passant par Orléans correspond aux franges extrêmes de sa répartition septentrionale ».

L'effectif national nicheur est estimé inférieur à 10 000 couples, il n'y a pas d'indices d'évolution perceptibles depuis les années 1970. Sa distribution en France semble stable alors qu'il est considéré comme étant en déclin en Europe. (ROCAMARA & YEATMAN-BERTHELOT 1999)

HISTORIQUE POUR LA REGION PICARDE

« Vers 1890, le Hibou petit duc était un nicheur commun (jusqu'à 5 nids découverts en une seule excursion) à Gouvieux (60) mais rare à partir de 1896 » (RASPAIL 1905).

Il niche probablement dans le Vermandois (02) de 1954 à 1958 où il est présent de mi-avril (16/04/1957) à fin août (29/08/1958) (BOUTINOT 1980) et il est signalé comme possible sur la carte de Château-Thierry entre 1970 et 1975 (YEATMAN 1976).

Deux à trois mâles chantent au printemps 1980 à Mont-Borny et Mont-Notre-Dame (02) et un chanteur est localisé en juin près de la Forêt d'Ermenonville (60) (DUPUICH 1983).

Dans l'Oise, il nichait en forêt de Compiègne en 1926, où il était encore entendu en 1968.

Un oiseau est tué par une automobile dans la plaine maritime picarde dans le courant des années 70 alors qu'un chanteur a été entendu à WOIGNARUE en 1970. » (SUEUR & COMMECY 1990).

C'est donc une espèce devenue très rare dans toute la région comme d'ailleurs dans les régions voisines

HISTORIQUE DANS LES REGIONS VOISINES

L'oiseau est actuellement absent des régions Nord Pas-de-Calais (TOMBAL 1996) et Normandie (DEBOUT 1989) ; il est considéré comme quasiment disparu de la région Champagne Ardennes (2 couples nicheurs probables et un possible entre 1985 et 1989) (FAUVEL 1991) et pour la région parisienne on note d'après NORMAND & LESAFFRE (1977) :

en 1884, C de PALLUEL pensait que le Hibou petit duc « se trouvait dans tous les endroits boisés d'Ille de France ».

A la même époque, SINETY affirmait concernant la Seine et Marne : « il vient tous les étés nicher dans nos bois..., il n'est pas rare mais très difficile à approcher »

A la fin du 19^{ème} siècle, plusieurs auteurs rapportent sa présence à l'intérieur de Paris intra muros

A Vitry sur Seine, il est donné comme très commun vers 1870, il disparaît définitivement en 1912.

Dès le début du 20^{ème} siècle, sa raréfaction était relevée par différents auteurs. En 1969, il nichait à Tancrou (77) et en 1970, à Basseville (77) »

CONCLUSION

L'espèce étant fidèle à son lieu de reproduction, nous l'avons recherché au printemps 2000 sans succès mais il est de nouveau contacté en 2001 les 23 mai et 15 juin dans le même secteur de la forêt.

Remerciements à M. SENGEZ qui a apporté des compléments bibliographiques à cet article.

BIBLIOGRAPHIE

BAVOUX C. in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY G. (1995) - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989, S.O.F., Paris, p. 390,391.

BOUTINOT S. (1980) - Etude écologique de l'avifaune de Vermandois. Structure, dynamique et évolution depuis 1950. Thèse de Doctorat. Université de Reims. 444 p.

DEBOUT G. (1989) in GONN – Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes. Le Cormoran, 7 p.217

DUPUICH H. (1983) : Centrale Ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1980 dans l'Aisne. L'AVOCETTE 1983 - 7 - (1-2) p. 1-19.

FAUVEL B.(coord.) (1991) : Les oiseaux de Champagne Ardennes. Bar sur Aube. 290p.

MAYAUD N. (1936) Inventaire des oiseaux de France. S.E.O., Paris, 211p.

NORMAND & LESAFFRE (1977) - *Les oiseaux de la région parisienne et de Paris*, Paris. 156p.

RASPAIL X. (1905) Une station ornithologique dans l'Oise. Mém. Soc. Zool. Fr. 18 : 32-200

ROCAMARA, G & YEATMAN-BERTHELOT, D. 1999 - *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorité. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

SUEUR F. & COMMECY X. (1990) - Guide des oiseaux de la baie de Somme. GEPOP, 192p.

TOMBAL J.Ch (coord.) (1996) – Les oiseaux de la région Nord – Pas de Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985 – 1995. Héron 29 : 1 – 336.

YEATMAN L. (1976) – Atlas des oiseaux nicheurs de France. S.O.F., Paris, 282p.

Jean –Luc Barrailler
95840 Villiers Adam

LES BASSINS DE DECANTATION D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE (02) SITE DE NIDIFICATION DE L'AVOCETTE ELEGANTE *RECURVIROTRA AVOCETTA* ET DE L'ECHASSE BLANCHE *HIMANTOPUS HIMANTOPUS* EN 2000.

Par Frédéric NOEL & Hélène ARBOUCH

INTRODUCTION

L'intérêt ornithologique des bassins de décantation des usines agroalimentaires ou autres, n'est plus à prouver. De nombreux limicoles s'y arrêtent au cours de leur migration (SAUVAGE, 2000). Ces sites artificiels constituent également des lieux de nidification pour certaines espèces. Dans la partie nord de la France les bassins de décantations ont vu naître des Petits gravelots *Chadrius dubius*, des Vanneaux huppés *Vanellus vanellus*, des Echasses blanches, des Avocettes élégantes (DELOISON, 1995 ; DELOISON, 1997 ; KERAUTRET, 1991).

Parmi les bassins, certains sont peu prospectés par les naturalistes. Ceux d'Origny-Sainte-Benoîte, dans le département de l'Aisne, en font partie.

Dès notre première année de prospection en 2000, nous avons pu constater la nidification de l'Echasse blanche et de l'Avocette élégante. Nous verrons que la reproduction remarquable pour ces espèces eu égard à la situation géographique du site, n'est pas seulement due à l'attractivité de ces bassins de décantations mais également à des phénomènes de fluctuation des populations nicheuses dans le nord de la France.

PRESENTATION DU SITE

Origny-Sainte-Benoîte se situe dans la vallée de l'Oise, au nord du département de l'Aisne (15 km à l'Est de Saint-Quentin). Le site comprend un ensemble de cinq bassins de décantation d'une sucrerie. Ceux-ci totalisent une superficie supérieure à 45 hectares (fig. 1).

Deux d'entre eux étaient particulièrement favorables en 2000 à la présence de limicoles : le Bassin A et le bassin E.

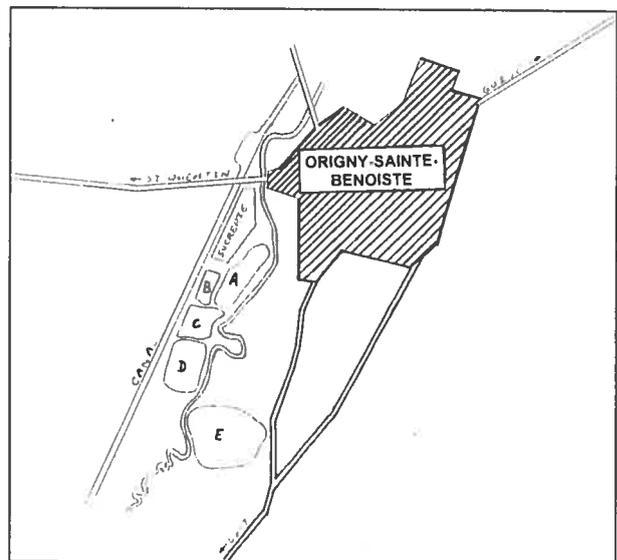


Figure 1 : plan des bassins

Le bassin A, d'une superficie voisine de 8 hectares, présente une surface d'eau peu étendue et de faible profondeur. Des zones vaseuses émergent au centre et en périphérie, lesquelles sont en partie colonisées par la strate herbacée.

Le bassin E, de loin le plus grand avec approximativement 19 hectares, présente une zone périphérique émergée d'environ 10 mètres de largeur. Une bonne partie de cette zone est envahie par la végétation haute de quelques dizaines de centimètres.

Les autres bassins, aux bords plus abrupts, laissent habituellement peu de zones vaseuses. Le bassin C présente une phragmitaie de quelques mètres carrés où niche un couple de Rousserolles effarvates *Acrocephalus scirpaceus*.

OBSERVATIONS

Un premier passage le 6 mai nous permit de constater la présence de nombreuses espèces de limicoles pour la plupart en halte migratoire (Petit gravelot, Vanneau huppé, Chevalier guignette *Tringa hypoleucos*, Chevalier gambette *T. totanus*,

Combattant varié (*Phylomachus pugnax*) mais également la présence de 2 Echasses blanches sur le bassin A, l'une d'elle n'apparaissant qu'au bout de 10 minutes d'observation.

Ce même jour, le bassin E n'a fait l'objet que d'une visite rapide avant qu'un orage ne nous presse.

Lors d'un deuxième passage le 24 juin, aucun limicole n'est observé sur les bassins A, B, C et D. Par contre, nous constatons sur le bassin E, une grande agitation due à la présence d'une colonie de Mouettes rieuses forte d'une dizaine de nids. En marge de cette colonie, nous apercevons 4 Echasses : 2 adultes accompagnés de 2 jeunes tout juste volants, ainsi que 4 Avocettes élégantes : 2 adultes et 2 jeunes non volants. Les individus des deux espèces se nourrissent sur les vases entre la végétation et le bord de l'eau. Les Echasses adultes sont très nerveuses et alarment à plusieurs reprises. Plus proche de nous un Petit Gravelot adulte avec 5 jeunes.

DISCUSSION

Echasse blanche

Remarquons d'abord que l'on peut estimer, vu l'âge des jeunes, que la ponte a dû être déposée durant la première décade de mai. Si aucun nid n'avait été repéré lors de notre passage le 6 mai, le couple (puisqu'il s'agit très probablement du même) fut observé sur le bassin A. Rappelons qu'un des individus le 6 mai nous est apparu seulement après plusieurs minutes d'observation. Peut-être était-il déjà en train de couver ? Il est donc possible que le couple ait élevé les jeunes jusqu'à l'envol sur le bassin A et non sur le bassin E où furent observés les jeunes le 24 juin.

En 2000, la nidification de l'Echasse a également été constatée à moins de 20 kilomètres, sur la commune de Bohain-en-Vermandois où 1 couple a élevé 2 jeunes (COCHON, *com. pers.*). Avant ces deux cas, la nidification de l'Echasse avait été constatée à deux reprises dans le département de l'Aisne au XX^{ème} siècle : BOUTINOT (1980) signale 6 couples nicheurs près de Bohain-en-Vermandois en 1958 et COCHON (*com. pers.*) signale la nidification de plusieurs couples sur le même site au milieu des années 90.

L'espèce est connue pour sa nidification irrégulière en Picardie (GAVORY, 1995), à la faveur d'invasions consécutives à des sécheresses en Europe méridionale (CARRUETTE & *al.*, 1994). Il semble que ce soit le cas pour le département de l'Aisne. Pour l'année 1958, BOUTINOT (*op. cit.*) remarque que l'Echasse a été observée un peu partout en France au mois de mai.

De même, 1995 fut une année exceptionnelle pour la nidification de l'Echasse en Picardie (DELOISON, 1997 ; RIGAUX, 1997) : sept

sites dans la Somme et un site dans l'Aisne (Bassin de décantation d'Aulnois-sous-Laon) furent fréquentés par l'espèce en période de nidification. La reproduction fut constatée pour 9 couples sur 4 sites de la Somme dont un site continental : les bassins de décantation de la sucrerie d'Eppeville à Ham. L'année suivante, seul un couple est trouvé nicheur en Picardie (RIGAUX, *op. cit.*).

En 2000, un couple élève 2 jeunes à Houdancourt dans l'Oise (MATHOT, 2001) et dans la Somme, un record de 11 couples nicheurs est rapporté pour la plaine maritime picarde (LENGIGNON & *al.*, 2000).

D'autres années exceptionnelles pour la nidification de l'Echasse ont été mises en évidence : en 1989, elle niche sur 3 sites de la Somme dont 1 site continental (Roye), sur des bassins de décantation situés à 50 kilomètres d'Origny-Sainte-Benoîte (CARRUETTE & *al.*, 1994). Cette année là, d'autres couples seront notés au printemps sur des sites continentaux dont un dans l'Aisne (bassins de décantation de Guignicourt) sans que la reproduction de l'espèce soit certifiée (KERAUTRET, 1991). La même année, 11 couples répartis en 2 colonies ont nichés avec succès dans le Pas-de-Calais, également sur des bassins de décantation situés à plusieurs dizaines de kilomètres à l'intérieur des terres (KERAUTRET, *op. cit.*).

Avocette élégante

Si la nidification de l'Avocette est régulière en plaine maritime picarde, elle l'est beaucoup moins dans l'Aisne où l'espèce n'a niché qu'une seule fois de façon certaine en 1994 : 1 couple a produit 4 jeunes sur un bassin de décantation d'Aulnois-sous-Laon (25 kilomètres au Sud-Est d'Origny-Sainte-Benoîte) (GAVORY, 1996).

Il semble que, à l'instar de l'Echasse, la nidification de l'espèce à l'intérieur des terres soit liée à des phénomènes d'invasions. En 1994, 8 couples (contre 1 couple en 93) ont niché aux bassins de décantation de Grand-Laviers dans la Somme, (DELOISON, 1995) et 5 couples produisent 13 jeunes sur un site continental du Nord, sur des bassins de dépôts de boues (BONNEL, 1994).

Ainsi, nous constatons que la nidification de l'Avocette à l'intérieur des terres est irrégulière en Picardie et a toujours lieu dans des milieux très artificiels. Remarquons que les fluctuations inter annuelles des effectifs nicheurs continentaux s'inscrivent dans une contexte global de progression du nombre de nicheurs en France (GIRARD, 1994 ; DECEUNINCK & MAHEO 1998). On peut donc s'attendre à une multiplication des cas de nidification à l'intérieur des terres, notamment sur les bassins de décantations.

CONCLUSIONS

Ainsi nous constatons que lors d'années favorables à la nidification des Echasses blanches en dehors de son aire habituelle de nidification (soit pour la France les côtes méditerranéenne et atlantique) en Picardie ou dans le Nord-Pas-de-Calais, les départements continentaux comme celui de l'Aisne peuvent être également concernés.

Pour l'Avocette, si l'on peut espérer une augmentation des cas de nidifications à l'intérieur des terres, celles-ci pourraient être contariées par la raréfaction de son milieu de prédilection. Les usines agroalimentaire et notamment les sucreries sont de plus en plus soumises à une politique de centralisation de la production qui tend à ne laisser fonctionner que les grosses unités – dont fait partie la sucrerie d'Origny-Sainte-Benoîte. Pour les autres bassins de décantation comme celui d'Aulnois-sous-Laons, la réduction, voire l'absence d'activité en fait décroître l'attractivité pour les limicoles.

BIBLIOGRAPHIE

- BONNEL P. (1994)- Nidification de l'Avocette élégante *Recurvirostra avocetta* sur les bassins de décantation de Deûlémont, Nord en 1994. Le Héron vol. 7 n°4 : 191-193.
- BOUTINOT S. (1980) – Etude écologique de l'Avifaune du Vermandois. Structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950. Thèse. Faculté des sciences de Reims. 444 p.
- CARRUETTE Ph., DANCOISNE C. & GAVORY L. (1994) – L'Echasse blanche *Himantopus himantopus* nicheuse en Picardie en 1989. L'Avocette 18 (3-4) : 71-78
- DECEUNINCK B. & MAHEO R. (1998) – Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996. 102 p.
- DELOISON G. (1995) – La saison de nidification 1994 sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville - 80. L'Avocette 19 (1-2) : 21-23.
- DELOISON G. (1997) – Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Picardie en 1995. L'Avocette 21 (1-2) : 20-21
- GAVORY L. (coord.)(1995) – Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. 60 p.
- GAVORY L. (1996) – Nidification de l'Avocette *Recurvirostra avocetta* dans le département de l'Aisne et en Picardie en 1994. L'Avocette 20 (1-2) p. 17.
- GIRARD O. (1994) - Avocette élégante in YEATMAN-BERTHELOT D. & GARRY G. - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. SEOF : 268-271.
- KERAUTRET L. (1991) – La nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* dans

le Pas-de-Calais en 1989. Le Héron vol. 24 n° 4 : 281-282.

- LENGIGNON A., MONTEL F. & SUEUR F. (2000) – Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* sur la Plaine Maritime Picarde en 2000. Avifaune Picarde vol. 10 : 121-124.
- MATHOT W. (2001) – Deuxième cas de nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'Oise. L'Avocette 25 (1-2) : 26-29.
- RIGAUX T. (1997) – Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996. Avocette 21 (1-2) : 2-9.
- SAUVAGE A. (2000) – Les limicoles sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Attichy, dans les vallées de l'Aisne et de la Chiers (Ardennes) : phénologie de la migration, reproduction et hivernage. L'Orfraie. Numéro spécial. 220 p.

Frédéric Noël
16, rue des Jacobins
Apt 15
80000 Amiens
fred_noe@club-internet.fr

Occupation temporaire d'une gravière en exploitation par la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) en Vallée de l'Oise près de Ribemont (Aisne).

Rémi FRANÇOIS

Une nouvelle colonie de Sternes pierregarins (*Sterna hirundo*) a été découverte en 1997 en haute vallée de l'Oise, entre La Fère et Guise, département de l'Aisne. Cette colonie était issue d'une implantation très récente, sur un milieu artificiel. Mais le site, transformé, a été rapidement abandonné.

Cette implantation temporaire d'une nouvelle colonie est replacée dans le contexte de la colonisation de la Picardie intérieure par l'espèce depuis les années 1980.

SITE ET SITUATION

Le site est situé sur la commune de Vendeuil, à l'est du village vers Brissay-Choigny, au lieu-dit « Les Prés des Royers ». Au bord du canal de la Sambre à l'Oise, une petite carrière de sables et graviers y est en cours d'extraction. Celle-ci s'effectuait, au moment des observations de 1997, sans rabattement de nappe au moyen d'une drague (sorte de pelleuse tractant un godet au moyen de longues chaînes).

Le plan d'eau ainsi formé était, en été 1997, de faible superficie : 1 hectare à peine. Il présentait quelques îlots, de quelques mètres carrés ou dizaines de mètres carrés, où affleuraient les graviers grossiers et les sables. Ces alluvions sont hétérométriques (du sable grossier aux cailloux d'une dizaine de centimètres), et proviennent essentiellement du charriage de silex arrachés à la craie du bassin-versant pendant la période quaternaire.

A proximité immédiate du plan d'eau s'étendent des prairies et des peupleraies en rive droite du canal. En rive gauche se trouvent de vastes plans d'eau (plusieurs dizaines d'hectares en tout) issus de carrières réaménagées de longue date.

Le canal, la rivière Oise et ces gravières offrent de vastes sites de pêche favorables aux sternes.

OBSERVATIONS

Le 9 juillet 1997, par beau temps, la colonie était très active, et de nombreux allers et venues d'adultes partant ou revenant de pêche étaient notés. Nous avons observé jusqu'à 17 adultes volant simultanément au-dessus du plan d'eau. D'autres adultes étaient peut-être présents dans les parages : le nombre de 17 était donc un minimum.

Sur les îlots graveleux, au moins 5 juvéniles (dont 3 non volants) ont été observés. Ils étaient nourris à terre par les adultes. Quelques adultes pêchaient sur le plan d'eau lui-même, et sur le canal à proximité immédiate. Plusieurs individus pêchaient également sur d'autres gravières situées à l'ouest du canal.

Les oiseaux semblaient très peu inquiétés par la présence humaine : nous les avons observés aux jumelles, hors de la voiture, depuis la route goudronnée située à moins d'une cinquantaine de mètres du bassin. Les oiseaux sont restés très tranquilles.

La présence de la drague en activité aux heures de travail en bordure du plan d'eau, n'empêchait manifestement pas la reproduction de la colonie. Les oiseaux y étaient probablement habitués.

Une demi-heure plus tard, au sud-ouest de Brissy-Hamécourt, 2 adultes ont été observés en vol, pêchant sur des gravières situées à 3-4 kilomètres de là en amont de celle de Vendeuil, et sur le canal.

Nous les avons suivis pendant une demi-heure environ, sans réussir à voir si ces adultes nichaient sur une autre colonie, ou s'ils provenaient de celle de Vendeuil. Nous ne connaissions aucune autre colonie à l'amont.

Par ailleurs, 3 adultes de Petits Gravelots étaient présents sur les îlots, ainsi qu'un couple de Grèbes huppés (sans jeunes apparemment). Les Petits Gravelots étaient probablement nicheurs sur ce site très favorable.

Le 22 juillet, le nourrissage de juvéniles à terre était encore observé. Ils étaient tous volants cette fois-ci, avec un effectif comparable (5 à 6 juvéniles). Le nombre d'adultes observés en vol et au nourrissage était le même.

En juin 2000 et en juillet 2001, nos recherches avec F. SPINELLI ne nous ont pas permis d'observer le moindre individu. La gravière a été agrandie, tous les îlots de nidification ont été remblayés pour faire passer une bande transporteuse des granulats, des engins circulaient là où nichait auparavant les sternes... La poursuite de l'exploitation s'est donc faite au détriment des îlots à sternes. Elles ne trouvent plus aujourd'hui de milieu favorable à la reproduction.

La Pierregarin n'a donc pu nicher que quelques années, peut-être même une seule. Le manque de visites en 1998 et 1999 n'a pas permis de savoir si la reproduction a pu se poursuivre jusqu'en 1998 ou 1999.

COMMENTAIRES

La nidification de la Sterne pierregarin en amont de La Fère est un phénomène très récent.

L'espèce n'était pas citée entre 1950 et 1980 des environs de Saint-Quentin par BOUTINOT (1980), alors qu'il prospectait un peu la vallée de l'Oise.

Ni DUPUICH (1983) ni CORBEAUX & GAVORY (1985) ne la mentionnaient dans les années 1980.

L'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie 1983-1987 (COMMECY, coord.) ne mentionne pas de nidification de l'espèce durant cette période dans les trois départements picards, hormis une tentative de nidification en juin 1985 au Hâble d'Ault. En 1982, E. BAS avait cependant noté un cas de reproduction réussie à Longueil-Sainte-Marie (in ROUGE, 1990). L'atlas national de 1985-1989 ne cite pas non plus cette espèce dans l'Aisne (SIBLET & MUSELET, 1994).

Ce secteur de Vendeuil avait déjà été prospecté par nous-même en 1993, 1994 et 1995 : aucune colonie de sternes n'existait à l'époque sur ce site ou ses environs, qui étaient encore occupés uniquement par des prairies. L'extraction des graviers n'a débuté qu'après.

La colonie la plus proche (quelques couples probables en 1994, 2000 et 2001) était située vers Travecy - La Fère, également sur des îlots d'une gravière, mais réaménagée depuis longtemps.

La colonisation des îlots exondés du petit plan d'eau de Vendeuil a donc été assez rapide, comme c'est souvent le cas pour cette espèce très mobile. Ce phénomène est bien évidemment lié à celui de la prolifération des gravières depuis les années 1980 dans l'ensemble de la vallée de l'Oise.

Ainsi, la Sterne pierregarin, réapparue en 1988 en tant que nicheuse relativement régulière à l'intérieur des terres picardes, colonise progressivement de nouveaux milieux artificiels le

long de la vallée alluviale de l'Oise, de l'aval vers l'amont. Depuis les premières reproductions régulières qui ont concerné les bassins de décantation de Chevières (60) avec un couple en 1988 et 1989 (ROUGE, op. cit.), elle s'est progressivement installée dans les secteurs de Moru-Pontpoint (60) et de Longueil Sainte-Marie (60), puis l'amont de la vallée. Les colonies se sont tout d'abord installées vers Viry-Nouveau (02) et Tergnier-Beauror (02), puis Travecy-La Fère (02), puis Vendeuil. En parallèle, la vallée de l'Aisne était également colonisée (GAVORY & LITOUX, 1996).

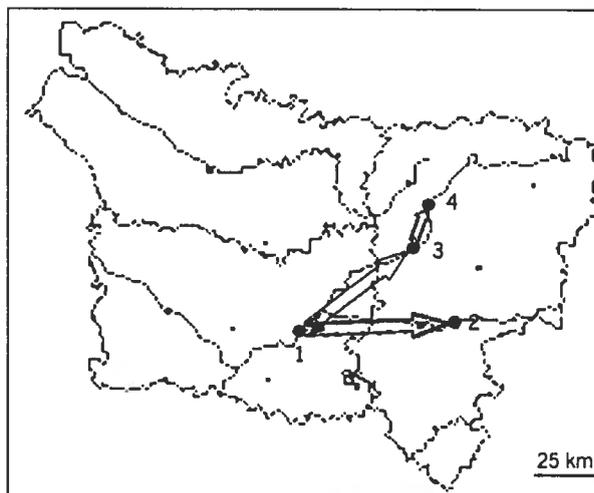


Fig. 1 : Hypothèse sur les voies de colonisation des vallées picardes.

- 1 Longueil-Sainte-Marie
- 2 Vailly-sur-Aisne
- 3 Viry-Nouveau et Tergnier - Beauror
- 4 Travecy - La Fère

Il est possible que les oiseaux installés dans l'Aisne soient issus des premières colonies de l'Oise. Mais des apports démographiques exogènes sont aussi très probables. En effet, l'axe migratoire de la vallée de l'Oise est régulièrement fréquenté par la Pierregarin en période pré-nuptiale. Des oiseaux ont pu, entre autre, provenir des colonies franciliennes en augmentation démographique (SIBLET & MUSELET, 1994).

CONCLUSION

En expansion démographique et géographique depuis le début des années 1980, la Sterne pierregarin profite des bassins de carrières en cours d'exploitation ou récemment réaménagés dans la vallée d'Oise.

A Vendeuil en 1997, elle tolérait même une activité anthropique importante à proximité immédiate des nids. Elle y était évidemment très vulnérable, puisque les bassins risquaient d'être exploités ou réaménagés de façon inadéquate pour l'espèce. C'est ce qui s'est passé après 1997.

Cette succession d'installation de la colonie puis d'abandon du site transformé traduit bien le

caractère pionnier, donc fugace parfois, de l'espèce.

De façon générale, seuls quelques rares plans d'eau, et toujours de petite taille, ont été correctement réaménagés pour l'avifaune en Vallée de l'Oise, par exemple à Viry-Nouveau (02) près de Tergnier.

De fait, les sternes opportunistes n'ont souvent d'autre alternative que de s'installer de façon provisoire sur des carrières en cours d'extraction, ou venant juste d'être réaménagées.

Ceci est d'autant plus regrettable que les nombreux bassins de gravières de la vallée de l'Oise et de ses affluents, s'ils étaient réaménagés de façon écologique et bien gérés, pourraient favoriser une certaine richesse faunistique et floristique, qui peut être parfois assez élevée. Il n'est que de voir les nombreuses observations ornithologiques effectuées en Picardie sur ces bassins.

Dans l'idéal, l'installation de quelques radeaux à sternes dans différentes vallées (Oise, Thérain, Aisne, Marne, Somme, Authie...) permettrait d'augmenter notablement les effectifs reproducteurs picards. Des radeaux et des îlots bien réaménagés favoriseraient la colonisation de nouveaux sites, comme cela a été constaté en Normandie par exemple (DEMONGIN et al., 1996). Ils pourraient également favoriser la présence de la Sterne naine *Sterna albifrons*, qui a effectué en 1999 sa première reproduction récente de Picardie sur une gravière de Viry-Nouveau (BARDET, 1999).

Un îlot est d'ailleurs en cours de réaménagement au Nord de La Fère dans cet objectif, sur une gravière en fin d'exploitation dont la finalité est plutôt axée sur la biodiversité.

Une augmentation des colonies et des effectifs de Sterne pierregarin constitue en effet un réel enjeu, du fait des menaces qui pèsent toujours sur cette espèce en Picardie (GAVORY, coord, 1995) comme dans toute la France (SIBLET, 1999) et l'Europe (TUCKER & HEATH, 1994).

BIBLIOGRAPHIE

- BARDET O., 1999 - Première nidification de la Sterne naine (*Sterna albifrons*) en Picardie. *L'Avocette* 23 (1-2) : 5-6.
- BOUTINOT S., 1980 - Etude écologique de l'avifaune du Vermandois : structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950. Thèse de Doctorat, Faculté de Reims.
- COMMECY X. (coord.), 1995. - Atlas des Oiseaux Nicheurs de Picardie (1983-1987)-Amiens, COP, Picardie Nature 234 p.
- CORBEAUX Y., GAVORY L., 1985 - L'avifaune des prés humides des environs de La Fère. GEPOP . Doc. multycop. 9 p.
- DEMONGIN L., POTIER A., JAMES J.-B., GERARD C., 1996 - La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) en Normandie. *Le Cormoran* 10 (45) : 49-59.
- DUPUICH H., 1983 - Liste rouge des espèces d'oiseaux nicheurs rares et menacées dans le département de l'Aisne. G.E.P.O.P., Doc. multycop. 18 p.
- GAVORY L. (coord.), 1995 - Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. DIREN Picardie, Conseil Régional, 60p.
- GAVORY L., LITOUX J., 1995 - Nidification de la Sterne pierregarin dans l'Aisne. *L'Avocette* 19 (1-2) : 9-13.
- ROUGE A., 1990 - Nidification de la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) dans l'Oise. *L'Avocette* 14 (3-4) : 145-148.
- TUCKER G, HEATH MF., 1994 - Birds in Europe : their conservation status. BirdLife International .(BirdLife Conservation Series n° 3) Cambridge, UK. 600 p.
- SIBLET J.-P., D. MUSELET, 1994 - Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) in YEATMAN-BERTHELOT D., 1994 - Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France, 1985-1989 : 344-347.
- SIBLET J.-P., 1999 - Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) in ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D., 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France : p. 482

Rémi FRANÇOIS,
4, place du Maréchal
Leclerc,
80710 QUEVAUVILLERS.
remi.francois1@free.fr

La REMIZ PENDULINE (*Remiz pendulinus*) dans l'OISE.

par Pierre et Marc SENGEZ

Le 31 octobre 1999, nous découvrons une Rémiz penduline *Remiz pendulinus* femelle en bordure d'un plan d'eau (M16) dans le secteur de Moru-Pontpoint. Cette observation, fut effectuée sur les quelques maigres pieds de Typhas *Typha latifolia* qui bordent cette gravière, ce qui piqua notre curiosité et nous encouragea vers une recherche plus approfondie de l'espèce.

Ainsi, nous allions découvrir plusieurs oiseaux les jours suivants, toujours en bordure du même plan d'eau :

le 1^{er} novembre : 4 oiseaux dont 1 mâle et 1 juv (P. et M. Sengez)

le 02 novembre : 4 oiseaux dont 1 mâle et 1 juv (P. et M. Sengez, C. Louvet et W. Mathot)

le 18 décembre : 3 oiseaux (P. et M. Sengez)

le 27 décembre : 3 oiseaux (P. et M. Sengez)

Les précédentes observations connues dans l'Oise se situent :

le 04 avril 1992 à Verneuil-en-Halatte avec 1 individu (P.J. Dubois) et le 17 septembre 1994 à Chevrières avec 2 juv (P. Malignat & al)

Il s'agissait donc apparemment de la 3^{ème} observation de l'espèce pour le département. Espèce qui doit sans doute passer assez facilement inaperçue du fait de son extrême discrétion, (mais qui aurait eu l'idée d'aller les chercher sur ce site ?)

DESCRIPTION DES OISEAUX OBSERVES :

Les oiseaux que nous avons observés étaient principalement occupés à se nourrir sur des massettes *Typha sp.* dont ils décortiquent la bourre pour y rechercher les insectes ou les graines selon la saison (Un bon truc pour les repérer de loin : si la bourre des massettes vole en tout sens, un jour sans vent, c'est qu'il y a probablement des Rémiz dans le secteur ; mais attention, la Mésange bleue sait aussi profiter de cette manne).

Les déplacements observés consistaient en de petits vols parfois à une dizaine de mètres de hauteur pour explorer un autre petit massif de typhas, vols accompagnés des petits cris. Nous les avons quelquefois perdus dans des saules, toujours en bordure de plan d'eau.

Cet oiseau est d'ailleurs inféodé à ce type de milieux : rideaux d'arbres des ripisylves, zones de marais en voie d'arborisation, phragmitaies avec saules, typhaies, anciennes ballastières. Il est bien connu que l'espèce recherche les feuillus à branches ténues et pendantes pour y construire son nid caractéristique en forme de bourse constitué d'un feutrage de duvets végétaux.

STATUT GENERAL DE L'ESPECE :

Pour comprendre ces observations inhabituelles, présentons le statut de l'espèce. L'aire de nidification de la Rémiz penduline est principalement située en Europe Centrale et Orientale ainsi que dans la région méditerranéenne. Ses principaux bastions sont la Russie, l'Ukraine, la Pologne, l'Italie et l'Espagne. Mais on constate une expansion de l'espèce depuis les années 1930 vers l'Ouest et plus modérément vers le Nord : Sud de la Scandinavie, Pays Bas, Nord Est de la France pendant que les populations du pourtour méditerranéen subissaient un déclin. (GEROUDET 1998)

Aux Pays Bas, l'espèce se reproduit régulièrement depuis 1981 et en Belgique depuis 1989.

Pour la France, MAYAUD, en 1936, situait les aires de nidification dans l'Hérault, le Gard et le delta du Rhône. En 1976, YEATMAN reprenait la même distribution, avec en plus quelques cas isolés de nidification dans la Drôme.

Dans l'Est de la France, la première observation en période de nidification a eu lieu dans le Bas Rhin et la première nichée en 1979 en Alsace. En Lorraine, la nidification est régulière depuis 1986 dans les vallées du Rhin et de la Moselle où 5 à 20 couples se reproduisent depuis 1990. La reproduction en Haute Garonne a été constatée en 1982 puis confirmée depuis. Au total en France la population nicheuse a été estimée entre 100 et 200 couples en 1990 (YEATMAN-BERTHELOT et JARRY 1991 et 1994).

La migration post-nuptiale se déroule de juillet (dispersion des jeunes) à début novembre pour les populations du Nord et de l'Est de l'Europe avec un pic en septembre-octobre, c'est dans ce cadre que se situent nos observations. Les

individus du littoral méditerranéen seraient plutôt sédentaires.

L'hivernage a lieu principalement en Espagne. En France, le nombre d'hivernants est estimé entre 1000 et 10 000 individus, il concerne les étangs de la côte orientale de la Corse, les étangs littoraux du Midi méditerranéen du Roussillon à la presqu'île de Giens et enfin l'estuaire de la Gironde où les effectifs sont en augmentation (YEATMAN-BERTHELOT et JARRY 1991 et 1994).

LE STATUT EN PICARDIE :

La première mention de l'espèce date de la fin des années 1950 dans l'Aisne (BOUTINOT. 1980), puis il faudra attendre le 13 avril 1986 à Gamaches (Somme) (SANNIER.1994), ensuite le 4 avril 1992 avec une observation à Verneuil en Halatte (Oise) (DUBOIS. in ROUGE 1992) puis le 27 septembre 1992 pour une autre observation de 4 oiseaux au Parc du Marquenterre (BERNUZEAU & ROUGE in SUEUR 1993) (Somme), 1 mâle le 9 mai 1993 à Noyelles-sur-mer (80) (LOUVET in SUEUR 1994). Enfin 2 juvéniles sont observés le 17 septembre 1994 à Chevrières (Oise) (P. MALIGNAT & al. com. pers.). Les observations réalisées à Moru-Pontpoint sont donc les plus tardives pour la région et concernent un nombre inhabituellement élevé d'oiseaux pour le département.

Signalons qu'un nid a été trouvé à la fin des années 90 à Villers-en-Prayères (02) (S. DELEPINE en préparation).

Nos deux observations des 18 et 27 décembre 1999 dans l'Oise ne sont pas sans rappeler les quelques observations remarquables suivantes correspondant elles aussi à des sites où l'hivernage de cette espèce est occasionnel (Le Coin des Branchés- Oiseau Magazine et com. Pers. sur l'internet) :

- 2 oiseaux le 14/01/95 au lac de Madine (Meuse)
- 1 donnée en janvier 1998 à Thumeries (Nord)
- 1 donnée le 12/12/98 à Plobsheim (Bas Rhin)
- 1 oiseau du 09/01 au 16/02/95 à Villeneuve la Garenne (Hauts de Seine).

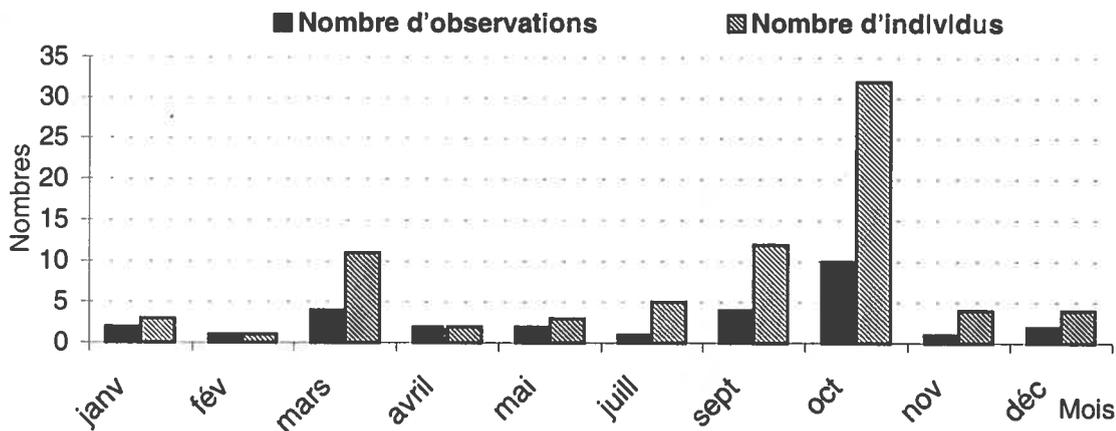
Ces quelques observations indiquent quand il est possible d'observer cette espèce au passage (hors des sites habituels).

Nombre d'observations par mois

Le graphique 1 présente le nombre de données et d'individus observés sur les départements : 51,55, 57, 59, 60, 62, 67, 77, 80, 91, 92, 93. (soit le nord est de la France, c'est à dire hors des zones importantes d'hivernage) (Source : Le Coin des Branchés-Oiseau Magazine).

(Données partielles cumulées de 1992 à 1999).

Graphique 1



On peut voir ainsi que le mois de novembre où ont commencé les observations décrites ici correspond au maximum du passage post nuptial et que des données en hiver (décembre) existent aussi dans les départements voisins. Nos données s'inscrivent donc dans cet ensemble.

COMPLEMENT

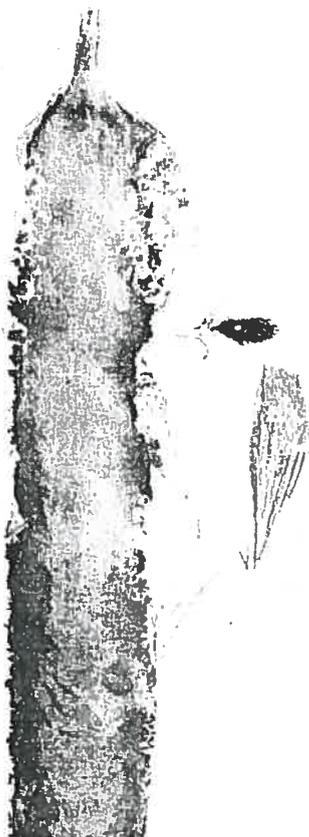
2 oiseaux ont été observés sur les bassins de Vauciennes les 30 septembre 2000 (PMS) et 1^{er} octobre 2000 (P et M SENGEZ, F. BOUCHINET), 1 le 8 octobre 2000 (P. et M.SENGEZ) ; ces observations confirment ce qui précède.

BIBLIOGRAPHIE :

- BOUTINOT S. (1980) Etude écologique de l'avifaune du Vermandois. Structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950. Thèse doctorat univ. Reims 444p.
- GEROUDET P. (1998). Les Passereaux d'Europe Tome III. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé : 242p.
- LUCCHESI J.L. & al in YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G. (1991). Atlas des Oiseaux de France en hiver, Paris, S.O.F. : 432-433

- MAYAUD N. (1936) Inventaire des oiseaux de France. Société d'étude ornithologique. Blot éd., Paris, 211p.
- OLIOSO G. in YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G. (1994). Nouvel atlas des Oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Paris S.O.F. : 628-629.
- ROUGE A. (1992) Actualités ornithologiques : 15 février – 15 mai 1992. GEOR 60. Bull. liais., (11) 5 p.
- SANNIER J.M. Note sur l'observation de la Rémiz penduline à Gamaches, l'Avocette 92 - 16 - (1-2) : 20-22
- SUEUR F. (1993) Observations ornithologiques remarquables réalisées en 1992 en Picardie. Bull. S.L.N.P. t.11 : 116-118.
- SUEUR F. (1994) Observations ornithologiques remarquables réalisées en 1993 en Picardie. Bull. S.L.N.P. t.12 : 116-118.
- YEATMAN L. (1976) : Atlas des oiseaux nicheurs de France. Paris (S.O.F.) 282p.
- L'Oiseau magazine, Coin des Branchés.
LPO.

Remerciements spéciaux aux Internautes qui ont répondu à notre demande : D. Cohez, E. Buchel



Dessin Marc Sengez

Pierre et Marc Sengez
8, rue du chauffour
60129 ORROUY

LE MERLE A PLASTRON *TURDUS TORQUATUS*

DANS L'OISE AU PRINTEMPS 1998

par Marc Sengez

L'image du Merle à plastron évoque le milieu qu'il fréquente : la moyenne montagne et les forêts de conifères. Mais l'espèce - protégée, rappelons-le - est aussi visible chez nous durant les périodes de migration.

Le Merle à plastron, espèce relativement facile à identifier mais néanmoins peu recherchée et peu notée dans les carnets de nos observateurs, est visible chez nous aux deux passages migratoires avec un nombre d'observations plus élevé au printemps comme nous le verrons plus loin. En 1998, un nombre inhabituellement élevé d'observations a été fait dans le département. Cette note présente ce printemps exceptionnel et nous en profiterons pour en donner le statut régional.

STATUT NATIONAL :

En France, deux sous-espèces peuvent être observées :

- *T. t. alpestris* nicheur dans les Vosges, le Jura, les Alpes, le Massif Central, les Pyrénées et occasionnellement en plaine (Berry, Orléanais...) d'après MAYAUD (1936). Cette répartition a été confirmée depuis sauf en plaine (YEATMAN, 1976 et BETHMONT, 1994). Les cas d'hivernage en France sont plutôt anecdotiques et concernent uniquement le sud du pays. (DEJONGHE 1991).

- *T. t. torquatus* qui niche en Scandinavie et dans les îles britanniques, semble être observé uniquement en migration régulière dans notre pays en septembre-octobre et fin avril-début mai, MAYAUD (*op. cit.*). Des cas de reproduction sont connus dans les Monts d'Arrée, Bretagne, YEATMAN (*op. cit.*). Les oiseaux scandinaves qui hivernent au sud de l'Espagne et surtout au nord-ouest de l'Afrique migrent apparemment plus à l'ouest au printemps qu'en automne : à l'ouest d'une ligne qui va de Helgoland (Nord de l'Allemagne de l'Ouest) à la Garonne, ce qui explique le nombre d'observations plus important fait au printemps dans nos contrées.

STATUT REGIONAL :

L'espèce est notée migratrice chaque année mais jamais en grand nombre, d'avril (parfois en mars : le 6 mars 1979 à Bohain (02) (DUPUICH, 1980) à début mai et de septembre à fin octobre (26 octobre 1987 ; COMMECY & al., 1989), rarement jusque début décembre (en 1978 au Nouvion-en-

Thiérache ; DUPUICH & SUEUR, 1979) d'après SUEUR (1995). Les observations réalisées dans la région voisine du Boulonnais dans le Nord-Pas-de-Calais montrent une répartition similaire.

STATUT DEPARTEMENTAL :

L'espèce est notée dans l'Oise depuis 1981 et les données ne concernent que la migration pré-nuptiale - au moins jusqu'en 1996 - avec un maximum de 5 individus en avril 1991.

Remarquons qu'il n'y a seulement que deux données de migration post-nuptiale en 1997. Le tableau 1 (ci-dessous), réalisé après consultation des centrales ornithologiques du GEOR 60 et de Picardie Nature récapitule toutes les données connues antérieurement à 1998. La figure 1 montre que les deux premières décades d'avril rassemblent à elles seules 79% des observations, le tout sur seulement 19 données, il est vrai.

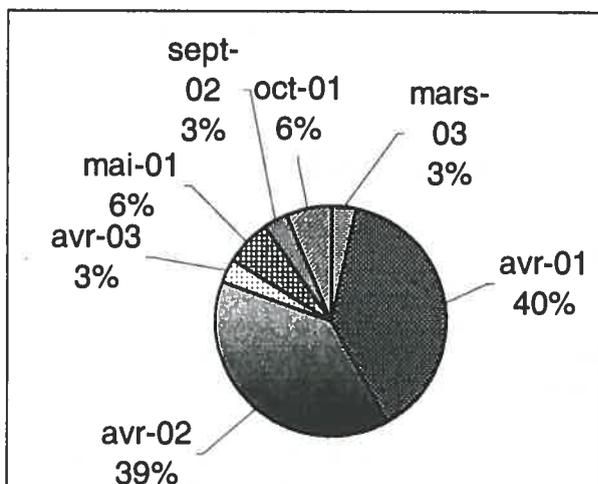


Figure 1 : Effectifs cumulés par décades de 1981 à 1997

Date	Nombre	Site	Observateurs
30/03/81	1	Nanteuil le Haudouin	Geor
07/04/83	1 M	Varesnes	Geor
15/04/87	1	Pierrefonds	Geor
10/04/88	3	Pont Sainte Maxence	Geor
13/04/88	1	Forêt de Compiègne	Geor
07/04/90	2 M	Vallée du Thérain	Geor
11/04/90	1 M	Pondron	J. Law
01/05/90	2	Forêt de Retz	G. Balandras
14/04/91	5	Montlognon	D. Delville
04/04/91	2	Pondron	J.P. Bonnel
18/04/91	1	Longueil Ste Marie	A. Rouge
22/04/91	1 F	Montlognon	Geor
14/04/93	2 F	Forêt de Compiègne	P. Malignat
18/03/95	1 M	Orrouy	P. et M. Sengez
05/04/95	1 M + 1 F	Forêt de Compiègne	P. et M. Sengez
07/04/96	2	Forêt de Compiègne	Geor
18/04/97	1 M	Forêt de Compiègne	P. et M. Sengez
20/09/97	1	Forêt de Compiègne	P. et M. Sengez
03/10/97	2	Morienvil	P. et M. Sengez

Tableau 1

L'ANNEE 1998

Le tableau 2 livre les données brutes des observations du Merle à plastron pour cette année 1998 dans l'Oise.

Il est à noter que l'essentiel des observations a été fait en deux sites : en Forêt de Compiègne et à Morienvil. Remarquons qu'il n'y a pas de donnée en mars ni en mai.

En nombre cumulé, 104 individus ont donc été observés sur 4 sites en 12 dates. A partir du 19/04, une recherche spécifique a été entreprise afin de mieux cerner les modalités de ce passage qui semblait être exceptionnel par son importance et préciser ainsi le statut départemental de l'espèce. Les recherches sont centrées essentiellement sur

les parcelles 7462 et 4202 de la forêt de Compiègne qui présentent un paysage à priori favorable à l'oiseau : présence de zones de végétation rase. D'autres parcelles ont aussi été prospectées.

On remarque que le 20 avril, ce sont au moins 22 oiseaux qui étaient présents. Ensuite, il est possible qu'il y ait eu stationnement, mais rien ne nous permet de l'affirmer. La parcelle 7462, en lisière sud de la forêt était alors grillagée, à l'état de labour avec quelques bosquets restants. Les quelques arbres étaient utilisés comme perchoirs pour la surveillance des alentours. Les parcelles 4221, 4152, 4202, toutes situées sur le Mont Saint Marc, secteur nord de la forêt, étaient constituées de lignes espacées d'arbres de faible hauteur sur un substrat sec et caillouteux.

Date	Nombre	Site	Lieudit	Observateur
08/04/98	4	Morienvall	Brassoir	P. et M. Sengez
15/04/98	3	Forêt de Compiègne	Parc. 7462	P. et M. Sengez
18/04/98	5	Forêt de Compiègne	Parc. 7462	P. et M. Sengez
19/04/98	1	Cuvilly		F. Spinelli
19/04/98	4	Forêt de Compiègne	Parc. 7462	P. et M. Sengez
19/04/98	2	Morienvall	Brassoir	P. et M. Sengez
20/04/98	10	Forêt de Compiègne	Parc. 7462	P. et M. Sengez
20/04/98	12	Forêt de Compiègne	Parc. 4202	P. et M. Sengez
21/04/98	5	Morienvall	Brassoir	P. et M. Sengez
22/04/98	9	Forêt de Compiègne	Parc. 4202	P. et M. Sengez
24/04/98	6	Forêt de Compiègne	Parc. 4152	P. et M. Sengez
25/04/98	17	Forêt de Compiègne	Parc. 4202	P. et M. Sengez
26/04/98	14	Forêt de Compiègne	Parc. 4152	P. et M. Sengez
27/04/98	1	Forêt de Compiègne	Parc. 7462	P. et M. Sengez
28/04/98	11	Forêt de Compiègne	Parc. 4221	P. et M. Sengez

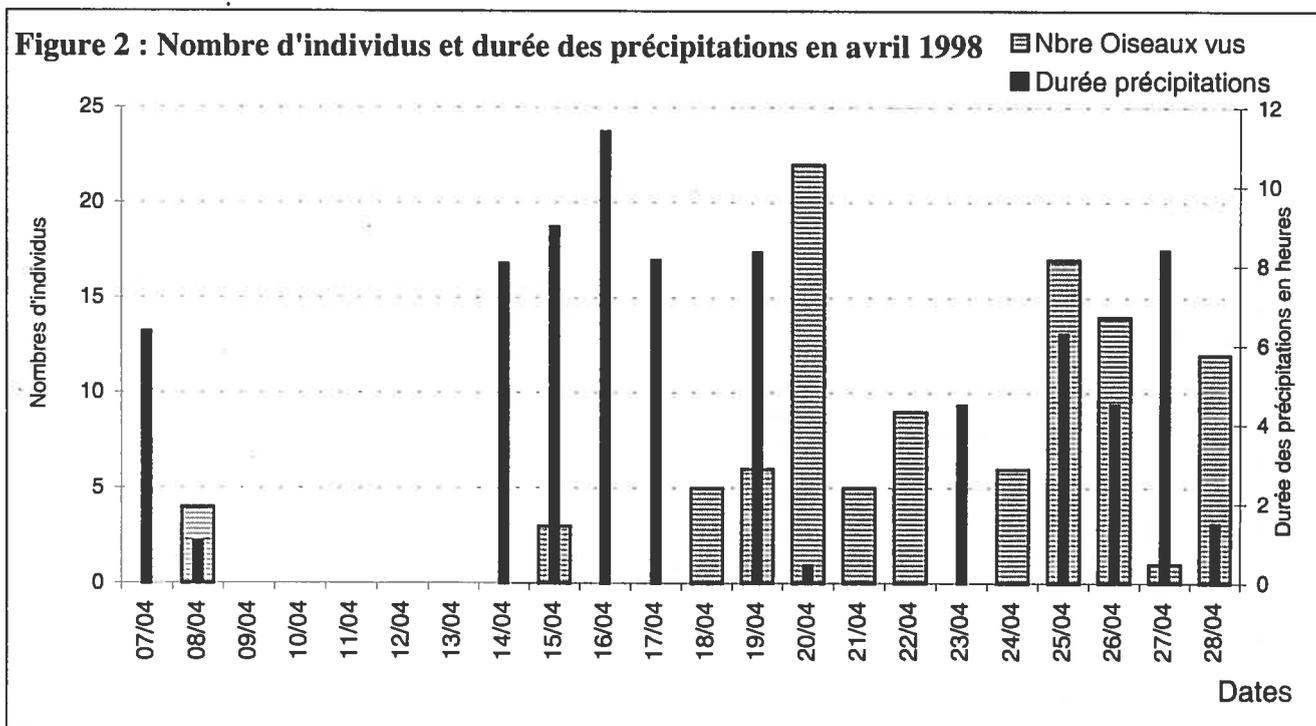
Total : 104

Tableau 2

CONTEXTE METEOROLOGIQUE :

Ces observations sans précédent peuvent peut-être s'expliquer en partie par les conditions météo

particulières de la période. En effet, ce fut le mois d'avril le plus pluvieux depuis l'année 1949. Par exemple, le 7 avril, il est tombé 32 mm d'eau à Ribécourt et 28,6 mm à Margny lès Compiègne en 24 heures (d'après METEO France 1998).



On remarque qu'après les précipitations enregistrées entre le 14/04 et le 19/04, le maximum de 22 oiseaux est observé le 20/04. Il faut peut-être

voir une relation de cause à effet. Ensuite, il est possible que les oiseaux aient stationné.

D'autres facteurs, tels que la force du vent ou sa vitesse maximum et la température doivent sans doute interférer dans ce phénomène.

Enfin quelques données d'Ile de France (Tableau 4) et du Nord-Pas de Calais (Tableau 5) nous sont parvenues grâce à l'internet suite à un appel à observations qui nous y avons lancé :

Ile de France :

Date	Nombre	Lieu	Département
31/03/98	2 M	La Courneuve	93
11/04/98	4 M	La Courneuve	93
25/04/98	3 M	La Courneuve	93
19/04/98	4	Quincy-Voisins	77
26/04/98	2 M	Vigneux	91
25/04/98	2	Plaine de Chanfroy	77
14/05/98	1	Vigneux	91

Tableau 4

Nord-Pas de Calais :

Date	Nombre	Lieu	Département
29/03/98	1 M	Oye-Plage	62
05/04/98	2 M	Oye-Plage	62
12/04/98	3 (2, 1)	Dunkerque	59
12/04/98	2 M	Oye-Plage	62
13/04/98	18 (11, 7)	Cap Blanc Nez	62
13/04/98	1 M	Cap Gris Nez	62
22/04/98	4	Ablan St Nazaire	62
23/04/98	10	Ablan St Nazaire	62

Tableau 5

En guise de conclusion, je voudrais préciser que vous avez donc toutes les raisons d'espérer observer des Merles à plastron aux passages prénuptiaux, sur des sites favorables tels que Morierval-Brassoïr, et en forêt de Compiègne : Mont Saint Marc, allée des Beaux Monts et pratiquement toutes les coupes forestières ... D'ailleurs, 4 observations de Merles à plastron ont été faites en avril-mai 1999 à Moru-Pontpoint, Brassoïr, en forêt de Compiègne et à Orrouy-Champlieu ; et en avril 2000 2 observations au Mont Saint Marc et 3 à Brassoïr. Si ces deux années n'ont pas permis de retrouver l'afflux de 1998 elles montrent les passages habituels.

pour les renseignements utiles qu'elle m'a fourni et les internautes qui ont bien voulu répondre à ma demande (Nicolas Seloisse et François Boca pour les données du Nord-Pas de Calais, Pierre Le Maréchal pour les données d'Ile de France).

REMERCIEMENTS :

Je tiens à remercier tout particulièrement Yves Bas, Henry de Lestanville, Anne et Cédric Louvet, William Mathot, Pierre Sengez qui m'ont aidé à rédiger cet article et Alain Rouge pour sa précieuse contribution. La station météorologique de Beauvais

BIBLIOGRAPHIE :

BETHMONT M. (1994) - Merle à plastron - in YEATMAN - BERTHELOT - D. & JARRY G. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989.* Paris S. O. F. p. 526-527.

DEJONGHE J.F. (1991) - Merle à plastron - in YEATMAN - BERTHELOT - D. & JARRY G., *Atlas des oiseaux de France en hiver.* S. O. F., Paris. p. 396-397.

MAYAUD N. (1936) *Inventaire des oiseaux de France.* Société d'étude ornithologique. Blot éd., Paris, 211p.

Météo.Hebdo. Bulletin hebdomadaire d'études et de renseignements. (1998). N° 15 à 18. METEO FRANCE.

Rapport ornithologique Littoral Flandres-Boulonnais (1994 à 1997). SKUA (ed).

ROCAMORA, G. & YEATMAN BERTHELOT, D. (1999), *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces.Conservation.* S.E.O.F./L.P.O. Paris. 560 p.

SUEUR F. (1995). *Liste commentée des oiseaux de Picardie.* François Sueur ed. St Quentin en Tourmont. 61 pages

YEATMAN L. (1976) *Atlas des oiseaux nicheurs de France.* Paris, S.O.F., 282 p



Dessin Marc Sengez

Marc Sengez
8, rue du chauffour
60129 ORROUY

Ce n'est pas sans émotion que nous publions ces deux articles de Marc (dont un co-signé avec son frère Pierre), Marc nous a quitté cette année. Son activité naturaliste et son apport à la connaissance des oiseaux en Picardie nous manqueront.

Ce numéro de l'Avocette lui est dédié.

X. Commechy pour la rédaction

L'ENGOULEVENT D'EUROPE *Caprimulgus europaeus*. EN FORET D'ERMENONVILLE (OISE).

Par J.L BARRAILLER

PRESENTATION ET REPARTITION DE L'ESPECE

De la taille d'une Tourterelle, l'Engoulevent d'Europe est un oiseau insectivore aux mœurs crépusculaires. Il arrive sous nos latitudes au cours de la première décade de mai puis regagne ses quartiers d'hivernage situés en Afrique tropicale et orientale fin août (plus tard dans le sud de la France). L'espèce occupe une vaste aire de répartition. Elle couvre largement l'Europe. A l'est, elle s'étend jusqu'au Lac Baïkal et au sud, elle déborde jusqu'au Maghreb. L'espèce se rencontre jusqu'à une altitude de 5 à 600 m. En France, l'atlas des oiseaux nicheurs (AUCLAIR 1994) démontre :

- que l'Engoulevent est plus abondant au sud d'une ligne reliant le Havre à Besançon qu'au nord de celle-ci (l'Oise se situe au nord).

Les auteurs de cet ouvrage de référence notent qu'il est absent de très nombreux sites favorables pour deux raisons essentielles :

- la raréfaction des insectes (proies)
- la rotation des coupes forestières de plus en plus courte.

Au plan régional, l'Engoulevent d'Europe était considéré comme "un oiseau insectivore estivant qui niche communément un peu partout dans les bois de mai à août en Ile de France et dans l'Oise" par les auteurs du siècle dernier (d'après LESAFFRE et NORMAND 1977).

En Picardie, dans le Nord-Pas de Calais et en Normandie, AUCLAIR précise le statut de l'espèce département par département. Le tableau 1 (ci dessous) indique le nombre de cartes sur lesquelles des indices de reproduction ont été relevés. Soulignons que ces relevés ne sont pas représentatifs du nombre de couples présents. Par exemple dans la Somme l'Engoulevent d'Europe fréquente d'une manière assidue mais exclusive les milieux dunaires du Marquenterre et le point unique correspondait en 1985 à un minimum de 30 chanteurs (ETIENNE 1986), population probablement stable et dans l'Aisne il fréquente quelques forêts (Saint Gobain, en Thiérache...) avec des effectifs faibles (GAVORY 1995).

	NICHEUR		
	CERTAIN	PROBABLE	POSSIBLE
EURE		5	1
SEINE MARITIME	1		
SOMME	1		
AISNE		3	
PAS DE CALAIS	3		1
NORD	1	1	

Tableau 1 : Nombre de cartes avec indices de reproduction (période 1985-1989).

En Ile de France, l'Engoulevent d'Europe demeure confiné au sud et à l'ouest de la région. Dans cette répartition spatiale, il convient de dissocier la notion de présence de celle d'abondance ou de densité. L'ornithologie en amateur s'étant développée depuis ces 30 dernières années, la couverture des sites potentiels est meilleure à présent mais les relevés annuels démontrent que les effectifs demeurent faibles. Alors qu'au début du siècle, l'espèce nichait encore dans au moins deux des trois

massifs forestiers domaniaux du Val d'Oise (Montmorency, Isle Adam), des recherches personnelles approfondies sur les décennies 80 et 90 démontrent qu'il a disparu de tous ces sites

	SEINE ET MARNE	YVELINES	ESSONNE	OISE
1992		MOISSON	ANGERVILLIERS	
1993	-FD FONTAINEBLEAU -LA QUEUE EN BRIE -FD CHAMPAGNE -PLAINE DE MACHERIN	-FD RAMBOUILLET -BOUCLE DE MOISSON -BOUCLE DE GUERNE	-ANGERVILLIERS	-BOIS DU ROI -FD ERMENONVILLE
1994	-FD FONTAINEBLEAU -ARBONNE LA FORET	-FD RAMBOUILLET -BOUCLE DE MOISSON	-FD DOURDANT -BOUVILLE -NAINVILLE LES ROCHE -MILLY LA FORET -CHAMPEUIL -VAYRES SUR ESSONNE	-FD ERMENONVILLE
1995		-FD RAMBOUILLET -BOUCLE DE MOISSON	-MILLY LA FORET -BOUVILLE -VAYRES SUR ESSONNE -ANGERVILLIERS	-FD ERMENONVILLE
TO TAUX	5 sites en 4 saisons de reproduction	3 sites en 4 saisons de reproduction	7 sites en 4 saisons de reproduction	2 sites en 4 saisons de reproduction

Tab. 2 : Localisation des sites dans les forêts autour de Paris (Ile de France et Oise) où l'Engoulevent d'Europe a été noté au moins une fois en période de reproduction

Au plan départemental : les associations ornithologiques prospectent depuis environ 20 ans voire plus les massifs forestiers de l'Oise favorables à l'espèce. Les recherches conduites à ce jour tendent à démontrer que l'Engoulevent semble circonscrit au seul site de la forêt domaniale d'Ermenonville et des bois satellites même s'il apparaît d'une façon sporadique sur le massif de Compiègne.

Le tableau 3 suivant présente la synthèse des parcelles et des contacts obtenus sur le massif

Parcelles	Carrefour Sainte Marguerite	57	58	130	131	132	140	141	142	159	162	169	Totaux
1995			3		1			1	1				6
1996	10		3					1		2			16
1997			5	2	2			2					11
1998		1	8		3	1	1	2	1		2	2	21

Tableau 3 : Résultats annuels obtenus en forêt d'Ermenonville

CAS PARTICULIER DE LA FORET D'ERMENONVILLE

D'une façon simplifiée, le biotope typique fréquenté par l'Engoulevent d'Europe en forêt domaniale d'Ermenonville est celui habituellement décrit pour cette espèce : zones dégagées assez vastes situées en milieu forestier et disposant au sol d'une végétation assez rase et peu dense pour pouvoir y nicher. Le sol doit être filtrant. L'exposition sud ou est du milieu semble être aussi un facteur important.

Au nord de la Loire, le milieu forestier type est le suivant : sol siliceux, landes à Callunes avec des graminées supportant une végétation naturelle ou

d'Ermenonville au cours des quatre dernières années (1995 à 1998). Nombre d'oiseaux cumulés par saison de reproduction et par parcelle en Forêt domaniale d'Ermenonville (observations personnelles ou collectées par les observateurs du GEOR 60)

Les valeurs obtenues sont les plus importantes connues pour le site et probablement pour la Picardie continentale.

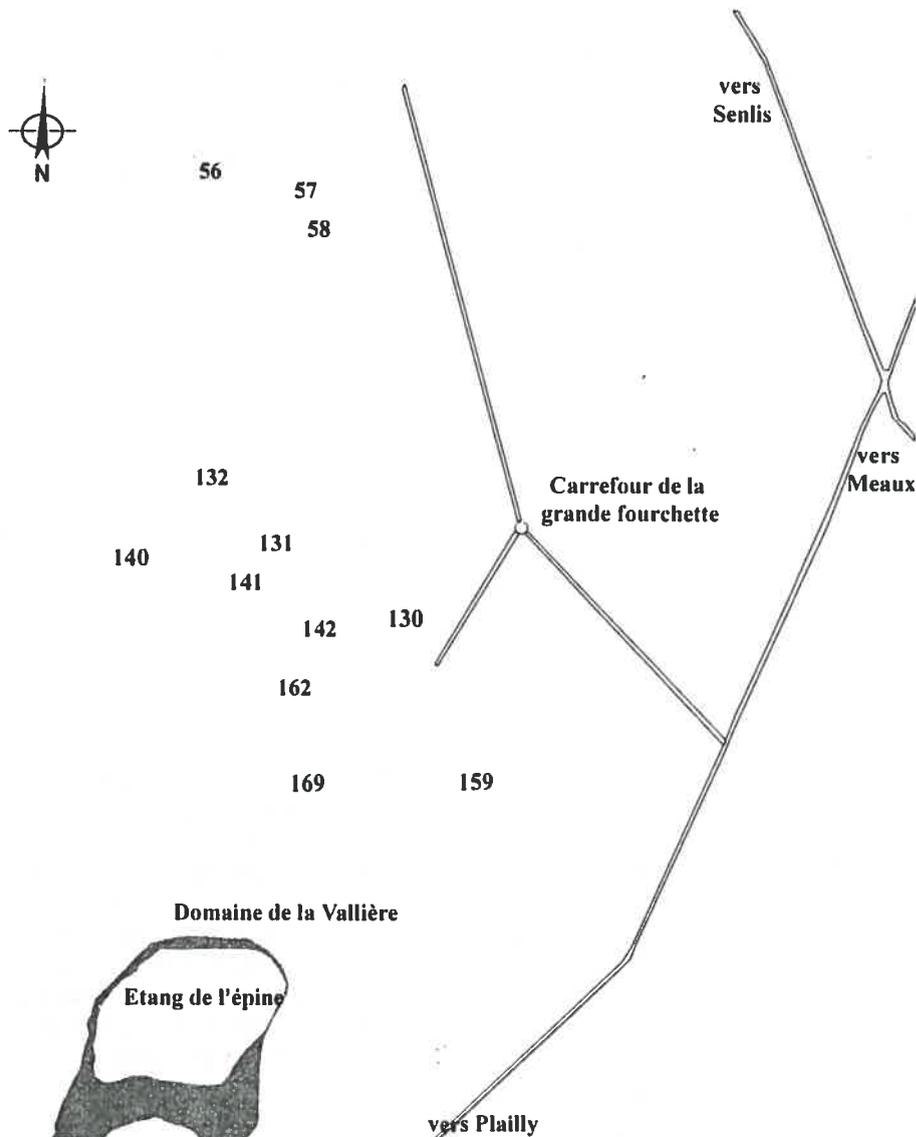
accompagnée de plantations peu denses à base de Bouleaux et de Pins d'une hauteur maximale de 1,50 à 2,00 environ. Ces essences sont celles qui sont les plus adaptées au substrat de prédilection de l'Engoulevent mais ne semblent pas être déterminantes sur la présence ou l'absence de l'espèce. Celle ci en effet a déjà été rencontrée sur de jeunes plantations de Chênes sessiles *Quercus petraea* se développant d'une manière peu dense sur un sol siliceux et filtrant.

REMARQUES LIEES A L'EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL :

Depuis le début des années 1990, entre le début juin et la mi-août, l'étude se concentre plus particulièrement dans le secteur du Carrefour de la Grande Fourchette site de prédilection de l'oiseau où la parcelle 57 est en régénération accompagnée. Elle supporte un boisement dense composé à plus de 95% par des Pins laricio *Pinus nigra* qui croissent sur un substrat siliceux (sable de Beauchamp ou d'Auvers), la hauteur moyenne des sujets atteint à présent entre 2 et 3 m et des layons de largeurs variables la parcourent à intervalles réguliers.. Au fil du temps, le boisement croît et en corrélation, le nombre de contacts diminue passant de 3 oiseaux nicheurs (donc probablement 3 couples) au début de la décennie à seulement 1 voire plus probablement 2 au cours de la saison 1998. D'une

façon unanime, les auteurs constatent qu'au fil du temps du fait de la croissance de la strate arbustive vers le stade arborescent, la richesse avifaunistique - espèces nicheuses - fluctue selon une courbe en cloche dite de Gauss. Elle croît rapidement dans les premières années et atteint un optimum vers la 7^{ème} ou 10^{ème} année en fonction de la nature du sol puis décroît au fil du temps pour atteindre un point d'équilibre correspondant aux espèces strictement forestières.

Descriptif du biotope fréquenté par l'Engoulevent d'Europe en forêt domaniale d'Ermenonville : L'oiseau recherche des parcelles ensoleillées, un sol siliceux et filtrant, une strate herbacée rase où dominent la callune et les graminées avec des zones dégagées non plantées (layon d'entretien...)



Carte 1 : Situation des parcelles en forêt d'Ermenonville (Echelle 1/50000)

La hauteur idéale du boisement est $\leq 2.50\text{m}$ si la densité est assez forte, de préférence à base de Pins sylvestres et de Bouleaux pas trop denses, avec des parcelles entourées de vieilles futaies – conifères, feuillus ou mixte où l'oiseau se perche dans le sens de la longueur des branches pour y chanter ou s'y remiser le jour. Il est nécessaire d'en interdire l'accès et les entretiens en période de reproduction.

Pour illustrer ceci, nous avons effectué un suivi d'une coupe de régénération de 60 hectares en forêt domaniale de l'Isle Adam (Val d'Oise département voisin de l'Oise), boisement de Chênes sessiles et pédonculés majoritaires à plus des $\frac{3}{4}$. La régénération débute en 1986 par mise à blanc des parcelles : 7 espèces nicheuses sont alors recensées. Durant les printemps 1993 et 1994, 23 espèces nicheuses sont répertoriées et en 1998, le site n'en abrite plus que 13.

Dans le secteur du carrefour de la Grande Fourchette, lors d'affûts crépusculaires en juin et d'une manière constante d'une année sur l'autre, la Bécasse des bois est observée à la croûle. Il convient ici, de rappeler d'une manière générale que cette espèce forestière demeure une nicheuse rare dans la région et qu'elle croûle préférentiellement sur les zones dégagées incluses en milieu boisé (recherche d'un partenaire plus aisé). L'aire de croûle correspond alors sensiblement au site de nidification de l'espèce (clairières et futaies attenantes). Au cours du printemps et de l'été 1999, le Hibou Petit duc a été contacté sur la parcelle 56 voisine de la parcelle 58 où stationne l'Engoulevent d'Europe (BARRAILLER 2001). Cette espèce nocturne demeure exceptionnelle dans la région et d'une manière très globale, il fréquente sensiblement les mêmes biotopes que l'Engoulevent d'Europe disposant d'un régime alimentaire pratiquement identique.

REGIME ALIMENTAIRE :

L'Engoulevent est un insectivore strict. Les auteurs citent d'une manière constante que la famille d'insectes la plus prisee par l'Engoulevent d'Europe est celle des Coléoptères.

Au Carrefour de la Grande Fourchette, lors d'affûts crépusculaires, je note la présence très régulière d'au moins 2 espèces de Chiroptères (l'une de grande taille de 2 à 3 individus probablement des Noctules et l'autre d'envergure plus modeste de 3 à 4 individus sans doute des Pipistrelles). De plus, j'observe souvent la présence de Coléoptères de taille importante. Pour fréquenter d'autres forêts de la région aux mêmes heures, ces deux précisions me semblent importantes car cette richesse en Chiroptères et Coléoptères n'est pas courante. Ce constat tend à démontrer qu'en plus du potentiel au niveau du biotope, il existe aussi au plan alimentaire.

Le tableau 3 et la carte 1 font apparaître "les sites phares" en forêt d'Ermenonville pour l'Engoulevent d'Europe. S'agit-il des seuls sites à l'échelle du massif où l'espèce est présente ou du fait d'une sous-prospection, est-elle présente ailleurs (par exemple dans le secteur de la Mer de Sable, à Fontaine Chaalls ...)?

CONCLUSION

Fréquentant les massifs forestiers domaniaux de Chantilly, Ermenonville et Halatte depuis environ 15 ans, mes observations ornithologiques m'incitent personnellement à affirmer que celui d'Ermenonville est le plus riche en espèces rares ou localisées dans la région.

Cette richesse peut s'expliquer par l'association et/ou la succession de plusieurs facteurs :

- la topographie (ex : un fond de vallée : la Thève et le Domaine de Vallière succédant au plateau du Carrefour Sainte Marguerite et reliés par un coteau ensoleillé)

- la nature variée du sol (tourbe, sable, affleurement calcaire et gréseux...)

- l'alternance et la densité des boisements et leurs stades de maturité (feuillus, conifères et mixte.)

Remarque : Une partie de cet article a été rédigé à partir d'un document préparé à la demande de la division ONF de Chantilly. Ce document a été intégré en annexe au plan de gestion forestier du massif d'Ermenonville (période 2000-2014). Des préconisations pour garder l'intérêt naturaliste de ce site y sont donnés et non reprises ici.

BIBLIOGRAPHIE

- AUCLAIR R. (1994) Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* in YEATMAN BERTHELOT D. & JARRY G. - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989, S.O.F., Paris, p 410-411.
- BARRAILLER J.L. (2001) : Observation d'un Hibou petit duc de scops *Otus scops* en forêt d'Ermenonville (Oise) en 1999. L'Avocette 25 (3) p. 61-63.
- ETIENNE P. (1986) : Etude préliminaire sur l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* dans la Somme. *Picardie Ecologie* (sér. II - 1) : 43-57.
- GAVORY L. Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* : 113-114 in COMMECY X. MERCIER E. & SUEUR F. Atlas des Oiseaux Nicheur de Picardie (1983-1987). Centrale Ornithologique Picarde. Picardie Nature. 241p
- NORMAND & LESAFFRE (1977) - Les oiseaux de la région parisienne et de Paris, Paris. Editions APO 156 p.

Jean Luc Barailler
95840 Villiers Adam

RECENSEMENT DES GRANDS CORMORANS

***Phalacrocorax carbo* HIVERNANTS EN**

REGION PICARDE. Hiver 2000 – 2001.

Par X. COMMECY

Comme pour les recensements précédents des effectifs de Grands cormorans hivernant en France, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, par l'intermédiaire du Muséum National d'Histoire Naturelle a sollicité les associations régionales d'ornithologues. Ce recensement a été réalisé en respectant le nouveau pas de temps de deux années adopté au niveau national. Comme précédemment c'est Picardie Nature et son réseau de naturalistes qui a été chargé de la coordination des comptages des dortoirs pour cet hiver en région Picardie. La méthodologie est maintenant classique : comptage des oiseaux à la tombée de la nuit sur les dortoirs où ceux ci se rassemblent.

Les résultats indiqués ci après sont ceux obtenus par les naturalistes bénévoles de l'association ainsi que ceux fournis par les gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) de la Somme et du Conseil Supérieur de la Pêche (C.S.P.) des départements de l'Aisne et de la Somme.

Une comparaison avec la situation régionale antérieure est faite en conclusion pour chaque département (d'après COMMECY 1999 et 1997).

RESULTATS OBTENUS :

Pour chaque site sont indiqués : la commune, le lieu-dit, l'effectif repéré avec le jour de comptage, le ou les observateurs. Pour les dortoirs anciens nous avons indiqué les résultats des comptages réalisés les années précédentes et éventuellement les comptages obtenus les mois précédents ou suivants ce comptage de janvier 2001 de manière à avoir une idée de l'évolution des populations de cet oiseau au cours de l'hiver.

AISNE :

6 dortoirs ont été repérés et recensés :

Beautor, le Pont des planches, Bois Bordet : 260 le 14 janvier (G. GOSSE) et 85 le 10 janvier (51 en janvier 2000, 148 en janvier 1999)

Comptages intermédiaires : 58 en décembre 1999, 67 en février 2000. (P. MAIRE - C.S.P. 02).

Arbres support du dortoir : Peupliers en bordure de la rivière Oise.

Château Thierry, Essome-sur-Marne : 28 le 18 janvier (20 en janvier 2000, 11 en janvier 1999).

Comptages intermédiaires : 14 en février 2000 et 16 en décembre 2000 (F. CHAMPAGNE - C.S.P. 02)

Châtillon-sur-Oise : 48 le 20 janvier (J.J. DEBRUILLE - C.S.P. 02) nouveau dortoir.

Comptage supplémentaire : 23 en décembre 2000.

Arbres support du dortoir : Peupliers en bordure de ballastière.

Mézy Moullins, Ile Saint Pierre, 70 le 14 janvier (J. MORENIAUX) (9 le 18 janvier mais arrêt du comptage à 16 h ; soit avant la totale tombée de la nuit F. CHAMPAGNE - C.S.P. 02). 65 en janvier 1999, 105 en janvier 2000 (J.MORENIAUX).

Neuville-sur-Ailette, Plan d'eau de l'Ailette : 202 le 13 (D. BAVEREL), 118 le 11 janvier (arrêt du comptage à 16 heures) (J.J. DEBRUILLE - C.S.P. 02) (52 en janvier 2000, 16 en janvier 1999)

Comptage intermédiaire : 46 en décembre 1999, (J.J. DEBRUILLE - C.S.P. 02).

Arbres support du dortoir : Peupliers morts dans le plan d'eau.

Soissons, Mercin, 197 le 11 janvier (P. MAIRE - C.S.P. 02). (63 en janvier 2000, 95 en janvier 1999)

Comptage intermédiaire : 84 en février 2000.

Arbres support du dortoir : Peupliers en bordure de ballastière.

Total départemental : 805 oiseaux

Comparaison avec les recensements précédents :

En janvier 1997, 2 dortoirs pour 516 oiseaux et en janvier 1999, 5 dortoirs pour 335 oiseaux avaient été repérés.

La progression est nette et les effectifs comptés dépassent le record de 1997 qui pouvait être attribué à la vague de froid qui sévissait à cette époque là. On peut remarquer que la vallée de la Marne qui accueillait l'essentiel des oiseaux en 1997 n'a toujours pas retrouvé les effectifs d'alors suite aux tirs légaux (et d'autres?) réalisés dans ce secteur. A l'inverse le nombre de Grands cormorans augmente dans les autres vallées.

SOMME :

6 dortoirs ont été repérés et recensés :

Abbeville, la Bouvaque, 30 le 13 janvier (P. LEGAY)

Ailly-sur-Somme, 45 le 14 janvier (V. BAWEDIN et X. COMMECY), 28 le 15 (Y. BAPST - O.N.C.F.S.) (dortoir fonctionnant en 1997 mais pas en 1999 lors du précédent recensement concerté)

Arbres support du dortoir : Peupliers en vallée de la Somme.

Long, aucun oiseau au recensement de mi-janvier (M. BLANCHARD - C.S.P. et R. PORCHET - O.N.C.F.S.) mais les oiseaux occupant ce dortoir régulièrement dérangé par des tirs (autorisés) sont très farouches et mobiles ; il y avait 79 oiseaux fin décembre et autant fin février. Cette valeur doit correspondre au nombre de Grands cormorans occupant ce secteur de la vallée de la Somme pour l'hiver, mais certains oiseaux n'ont-ils pas gagné le dortoir d'Ailly-sur-Somme? On remarque là une conséquence secondaire des tirs aux dortoirs, en plus de leur efficacité très limitée ils perturbent tellement les oiseaux que leur recensement en devient plus difficile et les connaissances que nous pouvons acquérir sur eux plus imprécises.

Péronne, Sainte Radegonde, Le pâté noyé : 243 le 13 janvier, 124 en janvier 2000, 95 en janvier 1999, 131 en janvier 1998 (X. COMMECY). Ce site est aussi un lieu de nidification.

Arbres support du dortoir : Frênes de grandes tailles sur un îlot d'un étang urbain en vallée de la Somme.

Gamaches, dortoir incomplètement recensé à la mi-janvier (départ précoce de l'observateur F. NOEL) ; au minimum une vingtaine d'oiseaux.

Régnières Ecluses, 225 le 15 (F. COURTOIS - O.N.C.F.S. et J.M. GRAGLIA - C.S.P.) ; (174 le 14 janvier L. GAVORY, O. LALLUQUE et P. LEGAY), (158 en janvier 1999, 181 en janvier 2000). Ce site est aussi un lieu de nidification.

Arbres support du dortoir : grands arbres dans la vallée de la Maye.

Saint Quentin en Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre, 148 le 13 janvier (P. CARRUETTE)

Total départemental : plus de 711 oiseaux répartis en 6 dortoirs.

Comparaison avec les recensements précédents :

En janvier 1997, 4 dortoirs pour 523 oiseaux et en janvier 1999, 3 dortoirs pour 461 oiseaux avaient été repérés.

Nette augmentation du nombre de Grands cormorans hivernants donc, bien répartis tout le long du fleuve Somme mais plus de la moitié de ces oiseaux sont localisés sur le littoral où la plupart se nourrissent en mer (probablement tous ceux comptabilisés au dortoir du parc ornithologique et l'essentiel de ceux de Régnières Ecluses).

Cette augmentation est surprenante dans la mesure où les populations du nord de l'Europe (Pays-Bas et Danemark...) d'où proviennent une partie des hivernants de Picardie d'après les quelques lectures de bagues que nous possédons, sont en diminution. Il faut sans doute mettre cette augmentation en relation avec la hausse du nombre de nicheurs dans le département, ces adultes et les jeunes qui en sont issus s'étant sédentarisés.

OISE :

Pas de dortoirs repérés cette année. Les 2 repérés en 1999 (pour 54 oiseaux) ne sont plus actifs ou n'ont pas été recensés.

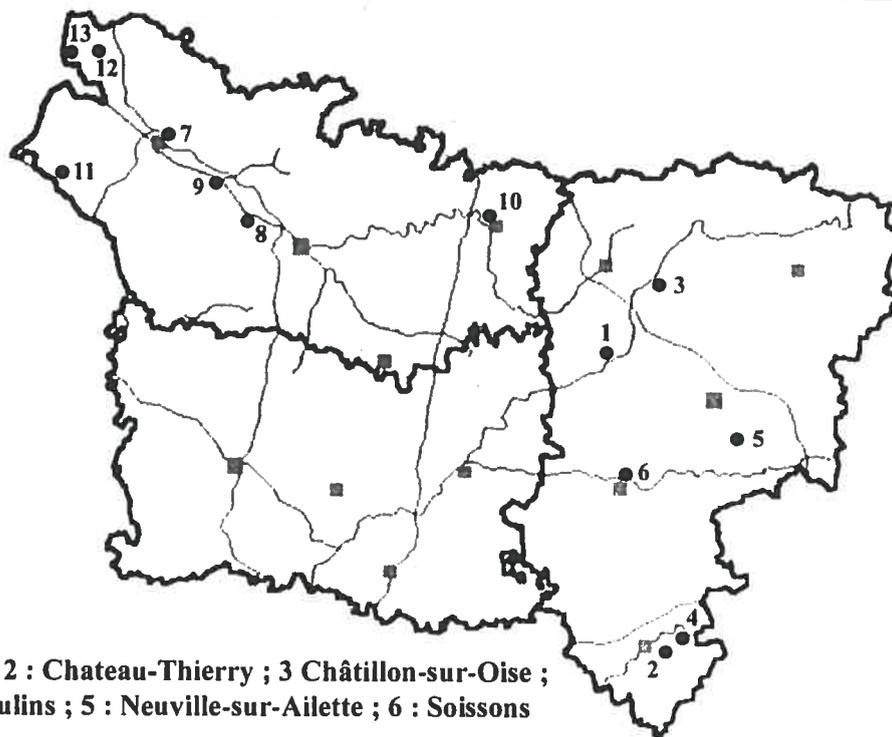
REMERCIEMENTS :

Il m'est agréable de remercier ici tous les observateurs de notre association ou d'autres qui nous ont confié leurs comptages, permettant ainsi de suivre l'évolution des effectifs de cet oiseau dans notre région et de participer activement au suivi national.

BIBLIOGRAPHIE :

- X. COMMECY (1997) : Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernants en Picardie en 1996-1997. L'Avocette 21 (1-2) P. 25-26
- X. COMMECY (1999) : Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernants en Picardie en 1998 -1999. L'Avocette 23 (1-2) P. 10-12.

LOCALISATION DES DORTOIRS - JANVIER 2001 -



**1 : Beautor ; 2 : Château-Thierry ; 3 Châtillon-sur-Oise ;
4 : Mézy Moulins ; 5 : Neuville-sur-Ailette ; 6 : Soissons**

**7 : Abbeville ; 8 : Ailly-sur-Somme ; 9 : Long ; 10 : Péronne ; 11 : Gamaches ;
12 : Régnières-Ecluses ; 13 : Saint-Quentin-en-Tourmont**

Xavier Commecy
4 place Goudailler Decaix
80250 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr